

Huitième année, N<sup>os</sup> 3 et 4

Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

530

Bibliothèque de l'Université  
de Liège. — Pédagogie

23 AVR 1928

# La revue catholique des idées et des faits

*UT SINT UNUM!*

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal **MERCIER**

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Renseigne sur tous les problèmes

RELIGIEUX

POLITIQUES

SOCIAUX

LITTÉRAIRES

ARTISTIQUES

SCIENTIFIQUES

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50. Compte chèque postal : 489.16

vendredis 13 et 20 avril 1928

## Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 35.000.000

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine  
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - Coffres-Forts - - -

### BUREAUX DE QUARTIER :

Rue du Midi, 8, Bruxelles; Rue des Tongres, 60-62  
Rue de l'Autonomie, 2, Etterbeek;  
Anderlecht; Place Liedts, 18, Schaerbeek  
Parvis St-Gilles, St-Gilles; Rue du Bailly, 79, Ixelles.  
Pl. Saintelette, 26, Molenbeek;

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME  
CAPITAL : 90.000.000  
RÉSERVES : 40.000.000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :  
68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX  
BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette  
VILVORDE, 28, Rue de Louvain  
FOREST, 14, place Saint-Denis

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bouffe actuellement :

En compte à VUE	1 1/2%
En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	4.00%
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	4 1/2%
En compte de SIX MOIS avec facilité de retrait	4 3/4%

### Avec facilité de retrait anticipé :

1 <sup>e</sup> Après le cinquième mois	4.70%
2 <sup>e</sup> Après le quatrième mois	4.65%
3 <sup>e</sup> Après le troisième mois	4.60%
4 <sup>e</sup> Après le deuxième mois	4.55%
5 <sup>e</sup> Après un mois	4.50%

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

### FONDS SOCIAL

100,000 Titres de Capital	fr. 100 000.000
100,000 Parts de Réserve	fr. 384,657,742.94
Total	fr. 484,657,742.94

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

## VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.  
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change  
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

## CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

### SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital  
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts  
175 Succursales et Agences en Belgique

### FILIALES :

à PARIS 20, rue de la Paix  
à LUXEMBOURG 55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

## La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Antigone

Contre Glozel...

La participation de l'ouvrier dans le capital industriel

Le palais des Papes d'Avignon

La Réforme

Antoine Redier

A. Vayson de Pradenne

Paul Dessart

Augustin Fliche

Hilaire Belloc

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le cinquantenaire du Pontificat de Pie IX, Mgr J. Schyrgens. — Rome. — France.

## La Semaine

♦ Il y a décidément quelque chose de changé dans la jeunesse contemporaine! Le congrès tenu dimanche dernier par la J. O. C. (Jeunesse ouvrière catholique d'expression française) en est une preuve nouvelle plus éclatante encore, en un sens, que l'inoubliable Congrès de Liège.

La jeunesse ouvrière! Les centaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles de quatorze à vingt et un ans, qui seront, pendant une génération, « les bras » de la Patrie.

Les lourdes fautes d'une bourgeoisie égoïste et jouisseuse au siècle dernier, les odieux abus d'un capitalisme sans cœur et sans entrailles avaient fait le lit du socialisme, hérité des droits du prolétariat. Jusqu'à la guerre, l'immense majorité de notre classe ouvrière (ouvriers d'industrie, s'entend) était rouge.

Le Boerenbond sauva, lui, la classe agricole que la guerre et l'après-guerre virent très heureusement enrichir. Quant au prolétariat, le socialisme, et une meilleure intelligence des devoirs sociaux du capital et de ceux qui ont la mission de le manier, lui ont assuré une existence dont les criants abus d'autant ont totalement disparu.

Et voilà le socialisme belge au bout de son rouleau... la plupart de ses adeptes devenus eux-mêmes propriétaires et capitalistes! Tant mieux, d'ailleurs, pour la Belgique, mais... en réussissant aussi complètement, le socialisme belge s'est suicidé comme socialisme ayant donné tout ce qu'il pouvait donner.

Mais l'homme ne vit pas que de pain. Le confort matériel ne donne pas le bonheur.

La jeunesse ouvrière contemporaine, mieux élevée, mieux instruite, mieux éduquée, mieux payée, sent pourtant qu'il lui manque encore l'essentiel : un but, un idéal digne de notre nature spirituelle. Vie professionnelle, vie syndicale, vie politique, l'intéressent, certes, mais combien autrement qu'il y a vingt ou quarante ans! Comme il n'y a plus de griefs sérieux, l'esprit de lutte est tombé. Aux uns, les plaisirs — sports, cinémas — suffisent; aux autres, à l'élite, mais une élite admirable et nombreuse, il faut autre chose. Les magnifiques progrès du mouvement Jociste le prouvent : il y a, en ce moment, un admirable terrain d'apostolat dans ce monde des jeunes ouvriers. Une vie religieuse, une action catholique pure de toute compromission, le Christ enfin, mieux connu et davantage aimé; voilà ce que demande cette belle élite qui autorise tous les espoirs.

Les péchés par omission d'un capital trop souvent catholique, hélas!, avaient éloigné de l'Eglise — rendue solitaire de cette carence — les masses prolétariennes. L'action catholique, le Christ prêché tout simplement, sans autre préoccupation que de Le faire régner dans les âmes est occupée à reconquérir ces masses-là. Deo gratias!

♦ M. Camille Huysmans, qui a des loisirs, a découvert que la jeunesse catholique est terriblement réactionnaire. Pour elle, écrit-il dans le Peuple, « les théories, chères à M. Pouillet, sont inexistantes... Pour elle, la démocratie est l'ennemie. Il faut en revenir à la théocratie... La Révolution française (pour elle) n'est qu'une aberration... »

Où, la jeunesse est réactionnaire. Pourquoi? Parce qu'elle se rend compte de ce qu'a coûté à l'Europe un siècle de folie démocratique. Jamais on n'a tant tué que depuis que les immortels principes de 89 décrétèrent l'homme bon et le peuple souverain.

Mais où M. Huysmans se trompe du tout au tout, c'est quand il croit que cette jeunesse révoit de théocratie (?). Non, cette jeunesse rend à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Elle

veut un gouvernement fort et raisonnable. Fort, c'est-à-dire anti-démocratique, parce que la démocratie politique est synonyme de faiblesse, de surenchère électorale, de ploutocratie dissolvante; raisonnable, c'est-à-dire basé, non pas sur d'utopiques abstractions ou de folles chimères — tel le suffrage universel — mais sur une connaissance exacte de la nature de l'homme déchu, et sur les leçons de l'histoire qui démontrent la nocivité mortelle des principes démocratiques.

♦ D'importants congrès scientifiques flamands ont réuni, à Louvain, des savants flamands et hollandais et tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences naturelles, médicales, juridiques, philologiques, économiques. Des longs comptes rendus publiés par le Standaard, il ressort tout d'abord qu'une grande activité scientifique règne en pays flamand. Tant mieux!

On ne peut se défendre toutefois d'un certain malaise. Les mots : culture néerlandaise, race néerlandaise, sentiment racique néerlandais reviennent vraiment trop souvent. On a l'impression que les assistants, qu'ils fussent belges ou hollandais, catholiques ou incroyants, s'imaginaient vraiment communier au-dessus de tout cela qui les distinguait, à quelque chose de supérieur qui les unissait comme un genre unit des espèces.

N'y a-t-il pas là un danger perfide? Certes, vive la science universelle, mais encore ne faut-il pas, sous prétexte de science, s'adonner à du... racisme et à ce qu'on ne sait trop quel « culturisme » romantique et vague.

Une des tendances dangereuses du mouvement flamand — à côté de choses excellentes que nous avons signalées souvent ici — est bien cette primauté donnée, pratiquement du moins, à la race, à la culture, à la langue. Un orateur n'a-t-il pas déclaré qu'il n'y avait pas une culture flamande et une culture néerlandaise, mais une seule culture néerlandaise?...

Conviant, à Anvers, en 1930, le prochain congrès scientifique, M. Van Cauwelaert a parlé de « tous les hommes de science parlant flamand », comme si, par là, ils avaient en commun l'essentiel, quitte à différer sur du secondaire. Tout de même, des savants, tous catholiques mais parlant diverses langues sont bien plus près les uns des autres que des savants parlant tous flamand sans être tous catholiques!

Et puis, on peut parler la même langue, et même posséder une foi identique, et avoir des mentalités tellement différentes. Notre ami Hilaire Belloc a montré souvent à quel point les minorités catholiques des pays protestants subissent l'atmosphère protestante et combien les anticléricaux des pays catholiques sont inconsciemment, tout imprégnés de catholicisme. Des siècles de calvinisme ont tellement différencié Hollandais et Flamands!

Au banquet, M. Camille Huysmans — dont tout homme de science flamand et catholique est plus éloigné, scientifiquement, qu'il ne l'est d'un homme de science wallon, français, espagnol ou italien, mais catholique — a porté, fort spirituellement d'ailleurs, le toast aux... « curés » présents! Plus ils font de la science et moins ils font de politique!... a-t-il déclaré.

On prétendra toujours que les curés font de la politique, parce que, toujours, les fadales auront des devoirs politiques imposés par leur foi religieuse et que donc prêcher cette foi sera toujours considéré par les adversaires comme une propagande politique.

Quant à la politique directe et active, les curés ne s'en occupent que pour les mêmes raisons qui les font s'occuper de science, raisons que résume cette invocation du Pater : « *veniat regnum tuum!* »

# ANTIGONE <sup>1)</sup>

Je vais vous raconter l'histoire d'une bien-belle enfant des hommes. Il est probable qu'elle a vécu, mais incertain qu'elle ait vraiment fait et dit tout ce qu'on raconte. C'est mieux ainsi, car dans cette première conférence sur les jeunes filles, je voudrais moins vous présenter l'une d'elles que vous rappeler quels beaux traits les poètes, les conteurs, les bonnes gens des siècles les plus reculés ont donné, dans la sincérité de leur cœur, à la pure, délicate et noble créature qu'est, par définition toute vraie jeune fille.

Notre histoire se passe à Thèbes. Je pense que je n'offenserai personne en donnant une petite explication après chacun des noms propres que je vais prononcer. L'autre jour, une jeune enfant de quinze ans, ayant aperçu le programme de cette réunion, s'en fut dire à ses parents que j'allais faire une conférence sur *Antiloque*. Les parents ont souri, sans comprendre. Quant à la petite, il ne faut pas nous moquer d'elle. Nous connaissons tous le nom d'Antigone, c'est entendu; mais, en 1027, peu de gens se soucient de ce qu'a fait cette personne d'un autre âge, et ceux qui l'ont su l'ont peut-être oublié. Nous allons ensemble nous remettre en mémoire de très belles choses, si belles qu'on peut, sans craindre d'être importun, les redire à ceux qui les ont encore toutes vivantes en leur esprit.

Donc la scène se passe à Thèbes en Béotie, qu'il ne faut pas confondre avec Thèbes l'Égyptienne. Sur les bords du Nil est la Thèbes aux cent portes, tandis que la nôtre, plus modeste, n'en a que sept. A cheval sur le grand fleuve africain comme Paris sur la Seine, la puissante capitale de l'Égypte sous les rois de la onzième à la vingtième dynastie a laissé des ruines immenses, d'où nous avons tiré, entre mille richesses, un beau monolithe pour la place de la Concorde. Sa fabuleuse prospérité remonte à des temps qui, eux aussi, sont fabuleux, puisqu'on pense qu'elle fut fondée plus de vingt-cinq siècles avant Jésus-Christ. Et son sol réservera longtemps encore des surprises aux archéologues, mais pas plus que la petite cité grecque dont nous allons parler.

Celle-ci n'est point morte. Elle a seulement changé de nom et perdu de son importance au sein de la communauté humaine. On l'appelle aujourd'hui *Thiva*; et quelque 6,000 habitants y regardent encore les horizons qui emplirent les beaux yeux d'Antigone. Elle est située au nord d'Athènes et très près de cette ville. Nous avons l'impression, quand, enfants, nous traduisions les auteurs grecs, que les géants dont on nous contait les belles histoires s'agitaient dans un cadre à leur mesure et nous avons tous été un peu déçus, arrivés à l'âge de réfléchir et de comparer, de découvrir que les provinces de ces lieux immortels étaient grandes comme des cantons de chez nous. Le canton dont Thèbes était le chef-lieu, c'était la Béotie, patrie des Béotiens. Ne cherchez pas ce dernier mot dans le dictionnaire; vous y verriez que béotien se dit d'un esprit lourd et grossier, à cause de la réputation que les gens de l'Attique faisaient jadis à leurs voisins du nord. Mon histoire se passant chez ces gens du nord, nous allons au contraire en penser grand bien; nous dirons que ceux d'Athènes étaient de mauvaises langues; et qu'à défaut de finesse, les Béotiens, ont, au cours de l'histoire, témoigné avec beaucoup d'éclat qu'ils avaient de la grandeur. Je vais faire sonner à vos oreilles le nom d'un héros thébain que nous avons bien oublié quoiqu'on nous le fit beaucoup admirer quand nous étions enfants; c'est Epaminondas, un des plus grands hommes de tous les temps. Les personnages de Plutarque ne sont plus à la mode et leurs noms nous semblent même un peu ridicules. Epaminondas n'était pourtant pas un général de carton. Il a donné aux hommes des

exemples magnifiques: ami fidèle, grand citoyen, soldat toujours victorieux, il avait fait de Thèbes, la plus puissante ville du monde grec. Blessé à Mantinée, les médecins déclarèrent qu'il mourrait quand on retirerait la pointe de lance qui était enfoncée dans sa poitrine. Il attendit d'avoir la certitude de la victoire et commanda qu'on arrachât le fer. Comme il s'éteignait sans postérité et que ses proches gémissaient: « Je vous laisse, leur dit-il, deux filles immortelles: les victoires de Leuctres et de Mantinée. »

Mais voici une autre histoire thébaine qui va nous avancer encore dans la voie splendide où tout à l'heure nous rencontrons Antigone.

Thèbes, après la mort d'Epaminondas, connut des jours cruels. Alexandre de Macédoine ayant vaincu les Athéniens et les Thébains, voulut punir ces derniers de leur résistance excessive et la ville fut détruite. Tandis que la soldatesque mettait tout à feu et à sang, des Thraces pénétrèrent dans la maison d'une noble Thébaine, Thimoclée. Ils pillèrent, souillèrent et démolirent sa demeure; puis, leur capitaine, l'ayant grossièrement outragé, conçut, avant de lui planter un poignard dans le cœur, l'idée délicate de lui demander ses bijoux. Elle parut trouver la requête légitime et s'offrit à le conduire à sa cachette. Elle l'amena ainsi dans la cour, au bord d'un puits. « Ils sont au fond », dit-elle; et tandis que le misérable penchait la tête pour regarder sa proie, la gaillarde prit cet homme d'armes par les jambes et le fit basculer; puis elle ramassa toutes les pierres du jardin et les jeta dans le trou jusqu'à ce que sa victime en fut couverte. On assure qu'Alexandre, stupéfait d'un tel exploit, accueillit avec respect cette femme audacieuse et ordonna qu'on lui rendit la liberté.

Epaminondas et Thimoclée appartiennent à l'histoire. Avec Antigone, il faut que nous pénétrions dans la légende. Beaucoup de légendes alimentaient les rêves, les chansons, les poèmes des habitants de la Grèce ancienne. Les plus fameuses venaient d'Ilios et de Thèbes. Les premières, inscrites dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sont arrivées jusqu'à nous dans leurs textes vénérables, tandis que les poèmes où l'épopée thébaine était enregistrée sont perdus. C'étaient une *Œdipodie*, une *Thébaïde*, un poème des *Épigiques*. Nous ne connaissons plus que leurs noms. Dans ces monuments, à jamais enfouis en la nuit des âges, apparaissaient pour la première fois sous leur forme littéraire les figures d'Antigone, d'Œdipe, d'Étéocle et de Polydice. Qu'y avait-il par delà? Sans doute quelque histoire vraie, mais si lointaine qu'elle n'avait atteint les poètes épiques eux-mêmes qu'après avoir subi longtemps le travail des imaginations populaires.

Thèbes, arrosée par la fontaine Dirce et par le fleuve Isménos, était une ville florissante et belle. De forme ovale, avec une muraille percée de sept portes, elle était emplie de palais, que couronnait une acropole appelée Cadmée, du nom de Cadmus, fondateur de la Cité.

Parmi les descendants de ce Cadmus, le roi Laius, sa femme et ses enfants furent les héros d'un horrible fait-divers qu'on hésiterait à raconter si près de vingt-cinq siècles de piété humaine ne l'avaient environné de mystère et parfumé de poésie.

Laius eut de sa femme Jocaste un fils, dont la naissance avait été précédée d'oracles menaçants: ce fils, Œdipe, devait tuer son père et épouser sa mère. Voilà qui est affreux, n'est-il pas vrai? Parce qu'on ne peut rien contre les mauvais présages, Laius pensa qu'il fallait à tout prix faire disparaître cet enfant de malédiction. Le petit Œdipe fut confié à un berger, avec mission de le faire périr tout de suite et qu'on n'en entendit plus parler. Hélas! nous en parlons encore ce soir. Le berger eut pitié du bébé et le confia à un autre pasteur qui promit de l'emmener en pays étranger. L'enfant arriva ainsi auprès du roi de Corinthe qui l'éleva comme son fils. Œdipe grandit à la cour, fut alors bien élevé, et se crut le fils du roi et de la reine de Corinthe. Un jour,

(1) Conférence faite, cet hiver, dans une trentaine de villes françaises sous les auspices de la *Revue Française*. Nous devons à l'amitié et à la grande obligeance de M. Antoine BEUF de pouvoir en publier le texte en Belgique.

ayant consulté l'oracle, il apprit quelle horrible fatalité pesait sur lui. Il eut horreur de son destin et, plutôt que de tuer ce père et d'épouser cette mère, qui avaient si tendrement veillé sur son enfance, il quitta le palais de Corinthe et s'en alla chercher l'oubli et la paix droit devant lui, n'importe où. Ses pas conduisirent le malheureux garçon dans la direction de Thèbes, où il était né, — mais il n'en savait rien. Et voici que, sur le chemin, à un carrefour, il croise un vieillard dans un char. Une querelle éclate entre les conducteurs, — vous disais-je pas qu'il s'agissait d'un fait-divers. Et le malheureux Œdipe tue le vieillard : c'était — il était fort loin de s'en douter — son père, son vrai père, Laïus, roi de Thèbes. Il laisse là ce cadavre inconnu, arrive à Thèbes, s'y perd longtemps dans la foule et s'y conduit un jour avec tant d'éclat qu'on signale à la veuve du roi, Jocaste, ce beau jeune homme si valeureux. Nul ne se doute, lui moins que tout autre, qu'il a été le meurtrier du roi. Et quand Jocaste lui offre auprès d'elle la place de celui qui n'est plus, il épouse la reine; il ne sait point qu'elle est sa mère, mais les oracles sont accomplis.

De cette union ignominieuse et cependant innocente, naissent des filles, Antigone et Ismène, et des fils Étéocle et Polynice. Cependant, les divinités outragées font pleuvoir sur Thèbes les pires calamités. Œdipe consulte l'oracle. Il apprend que la colère des dieux ne sera apaisée que si le meurtrier du roi Laïus est châtié. Alors le noble Œdipe prononce de solennelles imprécations contre cet inconnu et le voue aux dieux infernaux. Quand, après de tragiques recherches, il découvre qu'il est lui-même ce meurtrier; qu'il a tué de sa main, non un vieillard quelconque, mais le roi, et que ce roi était son père et que l'oracle s'est accompli jusqu'au bout, jusqu'à cet autre crime où sombrait dans l'horreur l'honneur de sa mère avec le sien, il décida qu'il avait perdu le droit de voir la lumière de jour, et ce coupable innocent se creva les deux yeux.

Alors commença la longue agonie du vieil Œdipe, suivant le bâton des mendiants dans sa main, la route de l'expiation. Mais il ne s'en va point seul. Antigone est auprès de lui et ne le quittera plus; la noble enfant se sacrifie à son père, et voilà la plus lointaine, la plus sublime, la plus fautive image d'un sentiment exquis entre tous : la piété filiale.

Tout de suite, arrêtons-nous, Dieu a mis au cœur des humains deux grands amours, qui sont des instincts, et qui possèdent eux mêmes dont l'âme est sans tendresse : c'est l'amour entre l'homme et la femme, et c'est celui de la mère et du père pour leurs enfants. Ces feux-là sont vieux comme le monde, beaux comme toute création divine; jamais nous ne nous lasserons des spectacles tragiques ou aimables qu'ils nous donnent et bien fol qui se flatterait de passer sur la terre sans s'y brûler.

Ce sont des instincts : leur grandeur vient de là, mais aussi leur petitesse. Il s'y mêle toujours, à notre insu même, quelque égoïsme. C'est son propre bonheur que poursuit chacun dans l'union de l'homme et de la femme; et c'est sa chose c'est le fruit de ses entrailles que la mère couvre de sa tendresse farouche. D'autres amours sont plus désintéressées et moins d'âmes en sont capables. Ainsi celui qui remonte des enfants aux parents : les petits ont naturellement de l'attachement pour ceux qui veillent sur eux; mais le jour où ils n'ont plus besoin qu'on les conduise par la main, ils oublient d'aimer ceux qui ne leur sont plus utiles. Pas tous; il y a beaucoup d'aimables exceptions, et quelques-unes sont héroïques. Car il n'y a point d'héroïsme dans l'amour sans mesure d'une vieille maman pour sa fille devenue femme qu'elle a voulu et su garder pour elle seule à son foyer; mais de celle-ci qui a brisé tous les élan de son cœur de char, et n'a point de mari et n'aura point d'enfants, parce qu'elle a eu pitié de l'égoïsme maternel, que dirons-nous? C'est une sacrifiée, murmurent les gens qui passent, mais savent-elle ce qu'il y a de terrible et de surhumain dans certains sacrifices? Nous connaissons tous de ces filles dévouées qui ont renoncé à toutes les surprises, à toutes les promesses de l'avenir et se sont tournées avec compassion vers des vieillards, vers le passé. On les plaint; il arrive qu'on les

blâme; nous apprendrons ce soir quel respect, quelle admiration leur son dûs.

Antigone au bras de son père : premier sujet pour nos méditations. Mais ce n'est pas tout. La malheureuse fille a deux frères : Étéocle et Polynice, dont l'inimitié est rentrée, elle aussi, dans la légende. Au fond, ces drames antiques dont le retentissement a été tel qu'après trente siècles nous en sommes encore ébranlés, ce sont des histoires de famille. Nous avons aussi aujourd'hui de tristes maisons où la brouille a surgi entre des frères; ces fâcheux différends n'occuperont d'ailleurs pas la postérité, parce que nos âmes ne sont tout de même pas fortes comme celles de ces énergumènes, dont les haines fraternelles devenaient automatiquement fratricides. Et puis ces gens-là, il faut le dire, étaient fils de rois, et les conditions de la notoriété, j'allais dire de la publicité, n'ont pas changé. Il faut deux choses pour occuper la curiosité des humains : un piédestal d'où l'on soit vu de tous, et rien ne vaut pour cet office un bon trône; et des passions humaines, de bonnes passions comme les nôtres. Nous allez me dire qu'il faut aussi un grand poète pour qu'une histoire entre mille autres demeure vivante au cours des siècles. Antigone, Étéocle et Polynice ont eu, en vérité, bien de la chance. Les pauvres bougres qui recueillent chaque nuit pour les journaux, en parcourant les commissariats de police, des histoires de chiens écrasés, rencontrent souvent des tragédies au fond desquelles ils reconnaîtraient de la grandeur; mais ils ne savent point voir, et le peu qu'il aperçoivent, ils nous le disent avec leur petite voix.

Les malheurs de la famille d'Œdipe et de Jocaste, ceux qui nous les ont chantés, qui continuent de les chanter, c'est Eschyle, c'est Sophocle, et ce sont de moindres musiciens. Garnier, Totrou, Ballanche, mais qui répètent la leçon des maîtres, et c'était hier notre pauvre et grand Barrès.

Donc Étéocle et Polynice ont déchainé dans Thèbes une guerre affreuse. Ils meurent tous les deux et les flammes de leur commun bûcher se séparent, portant ainsi témoignage d'une inimitié dont la mort même n'a pas eu raison. Le tyran Créon, qui leur succède, interdit que soient rendus à Polynice les honneurs de la sépulture, parce que cet impie, pour assouvir sa haine contre son frère Étéocle, a fait venir aux sept portes de Thèbes les sept chefs ennemis.

Antigone qui s'est sacrifiée à son père aveugle, va se sacrifier aux cendres maudites de son frère. Elle est fille et elle est sœur. Poursuivant sa mission de piété et d'immolation, elle brave la colère du tyran ensevelit Polynice selon les rites sacrés et périt pour avoir fait œuvre de femme, je veux dire œuvre de dévouement. Créon la fait enterrer vivante et le fils de Créon, Hémon, qui aimait la noble fille, se tue sur son tombeau.

\* \* \*

C'est dans une pièce célèbre d'Eschyle, *Les Sept Chefs devant Thèbes*, qu'apparaît pour la première fois dans la littérature le beau visage d'Antigone. Cet Eschyle vivait en un temps où, par deux fois en dix ans, les Perses avaient envahi la Grèce, la menaçant d'une ruine totale. Soldat avant d'être poète, il avait en l'âme ces sentiments ardents et nobles, qui soulevaient au temps de la guerre les meilleurs d'entre nous. Et nous savons que les années récentes dont nous sommes encore tout meurtris ont été un temps de magnifiques héroïsmes féminins. Rencontrant un de ces visages de vierge, que Dieu fait surgir au milieu des calamités humaines pour ramener quelque beauté sur la terre, Eschyle s'en est saisi avec passion; et dans une pièce dont Aristophane a dit qu'elle avait été enfantée par Mars, il nous a fait entendre la voix touchante, grave et sublime d'une jeune fille immortelle. Heureux habitants de l'Attique! Tandis que nos foules modernes se pressent au Cinéma où des industriels sans talent leur montrent des drames compliqués, machinés avec beaucoup de ficelles et point d'âme, les contemporains d'Eschyle assistaient à l'éveil d'un art sacré : alors c'était de l'âme humaine,

**Pèlerinage à Lourdes**

départ le  
27 mai

**Pèlerinage à Rome**

départ le  
6 mai 1928

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

d'elle seule, que s'inquiétaient le poète et la multitude, de l'âme avec ses passions puissantes, les bonnes et les mauvaises.

Notons tout de suite que cette Antigone, qui s'offrira en holocauste, n'est pas une brebis bêlante, une petite brebis pour le sacrificeur. C'est une vigoureuse enfant des hommes. « J'aurai pour moi, dit-elle dans la tragédie d'Eschyle, toutes les ressources d'une âme qui veut réussir. » C'est donc une ambitieuse. Mais d'autres poursuivent avec intelligence et succès leur propre bonheur; c'est à celui des autres que celle-là va dépenser son génie. Et cela nous sauve du danger des belles histoires édifiantes, qui sont presque toujours insipides. Toutes les vertus sont à base d'héroïsme, mais il faut, qu'on nous le dise, qu'on nous le montre. Regardées à la surface, les âmes saintes ne sont pas intéressantes; il faut aller voir ce qui se passe dans leurs profondeurs. Et l'héroïsme est aussi un spectacle dont les yeux sont bientôt fatigués quand on le montre seul. Eschyle nous a présenté une créature splendide, parce qu'à sa grandeur se heurtaient des passions, qui l'ont faite à nos yeux plus touchante.

De ce premier monument à la gloire d'Antigone, je ne dirai ce soir rien de plus, parce qu'Eschyle a seulement campé, d'ailleurs bien campé, le personnage; et que ce n'est pas dans cette fresque, mais dans l'œuvre plus forte de Sophocle que nous allons découvrir dans sa richesse le beau visage que nous cherchons à connaître.

Sophocle a consacré au drame thébain trois tragédies immortelles: *Œdipe-Roi*, *Antigone*, *Œdipe à Colonne*.

Dans la première, dans *Œdipe-Roi*, le poète nous donne seulement une esquisse de la splendide Antigone. Il met en scène les deux sœurs, l'une, Ismène, plus craintive et plus douce, l'autre Antigone, aussi humaine, mais l'âme déjà tout emplie de la divine flamme des héros. Le vieux roi qui vient de se crever les yeux adresse à ses filles de déchirants adieux. Il leur dit avec angoisse qu'à cause de lui elles vont vivre sans amitié, sans amour, sans honneur. Et la vierge sublime répond en offrant au vieillard outragé par le destin son bras et sa tendresse.

La seconde tragédie, celle qui a pour titre *Antigone*, exalte un autre aspect de l'héroïsme féminin. Car la magnifique thébaine ne s'est pas sacrifiée à son père seulement, mais, nous le savons déjà, à son frère Polynice. Elle aimait Étéocle mais Polynice est aussi un frère. Elle lui rendra, malgré la volonté de Créon et ses menaces, les devoirs que toute âme noble doit à ses morts. Elle obéit ainsi aux lois divines. Éternel conflit entre ce qui est juste aux yeux de Dieu et que les tyrans ici-bas appellent, la légalité. Antigone est une révolutionnaire, comme tous les héros.

« Pour moi, dit-elle, on ne me verra pas trahir. »

Mais elle désobéit au roi. Elle le fait crânement et s'écrie: « Sur ma conduite à moi, Créon n'a pas d'empire. »

Et si elle brave ainsi un prince de la terre, un vivant, c'est pour céder à d'autres princes, plus nombreux, plus anciens, et dont la loi plus auguste pèsera sur elle à jamais.

« Il nous faut, s'écrie-t-elle, plaire aux morts plus longtemps qu'aux vivants. »

Elle ajoute, parlant à sa sœur, qui tremble devant la loi des hommes: « Là-bas, — elle veut dire dans l'autre monde, — je serai pour toujours. Toi, si tu veux, manque à la loi que respectent les dieux. »

Et à Créon, qui, pour vaincre sa résistance, a recours à l'ultime raison, la menace de la faire mourir, elle riposte: « Comment ignorerais-je que je dois mourir, même sans tes décrets? Si je ferme les yeux avant le temps, j'y gagnerai encore. Car une fille comme moi, vouée à tant de malheurs, ne peut que gagner à disparaître. »

Il essaie de lui faire honte d'une résistance qu'il dit impie; et elle réplique: « Rendre honneur à son sang n'est jamais une honte. »

Lorsque Créon dit à cette fille saintement criminelle que le méchant n'a pas les mêmes droits que le bon, il la presse de raisons si fortes que notre sagesse humaine est démontée; et nous attendons avec angoisse la réponse de la pathétique créature. Elle a levé les yeux au-dessus du front des hommes et doucement elle prononce:

« Qui sait si, chez les morts, ces maximes sont justes? »

Ainsi Sophocle a-t-il fait de cette Antigone une sorte de divinité et peut-être son âme serait-elle inaccessible aux pauvres gens que nous sommes; mais voici que tout à coup son cœur

s'attarde aux douceurs de la terre. Elle va mourir et nous livrer un suprême regret. « Je me vois, gémit-elle, entraînée vivante au bord de l'Achéron, alors que je n'ai rien connu de l'hyménée. » Et tandis qu'elle approche davantage de son tombeau et qu'elle mêle à ses larmes de tendres paroles pour son père, pour ses frères, elle leur crie qu'elle s'en vient vers eux, « maudite et sans époux. » — « Je m'en vais, ajoute-t-elle, sans être pleurée, sans nulle amitié, sans amour. Je dois te quitter, œil du jour, ô lumière sacrée, soleil, sans qu'un ami ait une larme pour ma mort. »

Elle a pourtant mérité d'être aimée, elle qui a dit, quand on lui reprochait de pleurer sur les cendres d'un frère meurtrier de son frère: « Je ne sais partager que l'amour, non la haine. » Elle a pourtant mérité d'être environnée de tendresse, celle dont les derniers mots avant que le couvercle de son sépulcre étouffât sa voix à jamais, furent ceux-ci: « Vous m'accueillerez tous avec reconnaissance, ô père, ô mère, ô frère aimés, car après votre mort c'est moi qui, de mes mains, vous ai lavés, vous offrant les funèbres libations. »

Nous pouvons chercher dans toute l'histoire de l'humanité avant et depuis le christianisme: le génie des poètes n'a rien conçu, rien créé de plus beau que cette vierge sacrifiée, je n'ose pas dire cette vierge martyre, quoiqu'elle ait péri de la main des hommes pour avoir obéi à la loi d'un Dieu de charité, qu'elle ne connaissait pas encore et qui inscrivait dans le temps même où la légende nous dit qu'elle a vécu, ce beau précepte sur les Tables de Moïse: Tu aimeras ton père et ta mère.

Car je vous ai dit tout à l'heure que l'amour des enfants pour leurs parents n'était pas dans la loi des cœurs; mais il est dans la loi chrétienne. Et la charité n'est pas une vertu naturelle. Notre instinct, c'est de nous battre les uns les autres. La bonté, la paix entre les hommes, c'est un rellet de Dieu sur la terre. Le déboulement, le sacrifice, ce ne sont pas seulement des mots du vocabulaire religieux; c'est la religion même. Antigone a été, pour les plus délicats d'entre les païens, une préfiguration de ce qu'il devait y avoir de plus émouvant dans le christianisme: le rachat, la rédemption, la doctrine mystérieuse et sacrée, la doctrine d'amour, la doctrine déraisonnable mais divine, qui prescrit aux innocents, aux innocentes, de souffrir, de pleurer, d'expier, de périr pour le salut de la multitude légère.

Antigone a vu la folie des hommes, singulièrement aidée par les caprices d'un destin fantastique. Prise entre des lois contraires, elle a choisi d'obéir à la plus haute: ainsi font les grandes âmes; et cette fille magnifique, du fond des âges, nous annonce déjà ce que les meilleurs parmi nous se tuent à nous répéter: qu'il y a une hiérarchie dans les sentiments et qu'il faut nourrir en soi les plus nobles; et une hiérarchie dans les lois et qu'on sert Dieu d'abord, et puis sa patrie, et puis ses morts, et puis le prince et que les autres tyrans ne viennent qu'ensuite. L'admirable n'est pas que certaines âmes sentent et pensent ainsi; mais qu'au temps de Sophocle, on pût porter sur la scène ces splendides vérités et les faire acclamer par la foule. On nous dit que la foule est asservie à ses passions, à son ventre, et qu'il faut la repaître de pain et des jeux du cirque. Elle était prête, au temps où l'on proposait une Antigone à ses applaudissements, à se donner aux plus hautes servitudes; et j'ajoute qu'elle n'a point changé, cette foule que calomnient ses mauvais bergers, car elle n'est point lasse, je vais vous le prouver maintenant de regarder Antigone et de rendre à ses vertus ce bel hommage qui consiste, quand on les a bien admirées, à fâcher de les faire germer en soi.

J'ai cherché, voulant vous parler de la troisième pièce de Sophocle consacrée à Antigone, *Œdipe à Colonne*, voulant vous présenter dignement ce chef-d'œuvre du vieux poète, une traduction qui vous donnait une idée de la splendeur de l'œuvre.

Je vais vous lire, dans le texte français de Georges Rivollet, celui qu'ont entendu et acclamé les spectateurs de la Comédie-Française, le récit, par un messager, de la mort d'Œdipe.

*Écoutez-moi... car rien ne fut plus merveilleux!  
Comment il est parti, vous l'avez vu. Sans guide,  
Monlant l'âpre chemin d'un pas presque rapide,  
Il allait en silence et nous conduisait tous,  
Et c'était comme un mort qui marchait devant nous.  
Il nous mena tout droit, par le bois solitaire,  
Vers ce gouffre sans fond qui descend sous la terre  
Par les degrés luisants d'un escalier d'airain;  
Et là, devant le seuil, il s'arrêta soudain...*

**LÉOPOLD MAYER** Agent de Change

Agréé à la Bourse de Bruxelles depuis 1902  
**Avenue, Louise 39, BRUXELLES**  
 Téléphones 100.95-234.40 Adresse télégr. Leomayel-Bruxelles Comptes Chèques Postaux N° 141957

**LIEGE : 33, rue de la Casquette**  
 Téléph. : 459-6831 Comptes Chèques Postaux 186.807

**ORDRES DE BOURSE A TERME ET AU COMPTANT**  
 CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE  
 DÉLIVRÉE GRATUITEMENT A LA CLIENTÈLE

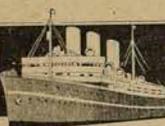
**VINS FINS Maison MARSIGNY, S. A.**

Télégrammes Marsivins-Charleroi Comptes chèques postaux N° 8979 Téléphone 1199

*Siège social - Bureaux - Chais*  
**16, rue du Grand-Pont, MARCINELLE**  
 BUREAU D'IMPORTATION A BRUXELLES

*ACHATS A LA PROPRIÉTÉ*  
**Vins de Messe**

**CANADIAN PACIFIC**



Service régulier et rapide par paquebots luxueux

**d'ANVERS au CANADA**

Émission de billets pour toutes stations à l'intérieur du Canada et des États-Unis

**CROISIÈRES :**

Autour du monde — Amérique et Afrique du Sud. — Méditerranée, — Indes Occidentales.

ANVERS-SOUTHAMPTON - £ 2-10-0 }  
 ANVERS-CHERBOURG - £ 2-10-0 } Tous repas  
 ANVERS-QUEENSTOWN - £ 5-0-0 } compris

*Autels portatifs à bord de tous nos paquebots*  
 Émission de mandats et voyageurs' chèques par  
**CANADIAN PACIFIC EXPRESS COMPANY**

**Canadian Pacific Railway**

Agency (BELGIUM) S. A.

25, Quai Jordaens Anvers 98, Boulevard Adolphe Max Bruxelles



**Charmez vos Loisirs tout en vous instruisant avec un Gramophone et des Disques**

**"LA VOIX DE SON MAITRE"**

Enregistrements Électriques - Surface Silencieuse

171, Bd. Maurice Lemonnier }  
 14, Galerie du Roi } BRUXELLES

42, Place de Meir - ANVERS

**PYRÉNÉES, SAVOIE, BRETAGNE, SUISSE, ITALIE, TYROL**

Organisation très soignée de voyages particuliers, départs tous les jours,  
 et de voyages en groupes, départs à dates fixes

**EDGARD DUMOULIN** (Agence de Voyages)

MAISON CATHOLIQUE, DE TOUT PREMIER ORDRE

147, boulevard Adolphe Max, 147, Bruxelles

(Ne pas confondre avec une maison homonyme)

20 ANNÉES D'EXPÉRIENCE PERSONNELLE

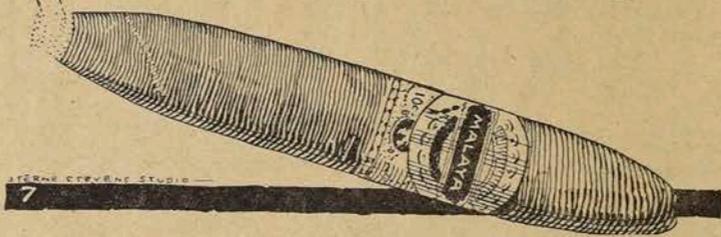


## VOUS AIMEZ.....

Vous aimez une danse légère,  
un parfum subtil, un vin délicat.  
C'est donc à vos goûts que  
s'adresse le cigare Malaya.  
Malaya existe en différents  
modules. L'un d'eux certaine-  
ment vous convient. Choisissez.  
Tous les modules Malaya con-  
tiennent 100 % de tabac léger.

# CIGARES MALAYA

*Vander Elst*



STERNÉ CREVENC STUDIO

7

Entre les trois chemins, sur le marbre brisé  
D'une tombe, il s'assit, vénérable, apaisé!...  
Et les rameaux nouveaux d'un vieux poirier sauvage  
Sur son front de douleur étendaient leur ombrage.  
Puis il se dépouilla de ses pauvres haillons;  
Et soudain le soleil le vêtit de rayons...  
Alors, auréolé de jour, ceint de lumière,  
L'aveugle, tel un dieu sur un trône de pierre,  
Et les yeux comme emplis d'invisibles clartés,  
Appela ses enfants pleurant à ses côtés!  
Et sa voix nous semblait à tous déjà lointaine...  
Il leur dit de puiser l'eau vive à la fontaine  
Pour le rite suprême et les libations...  
Et nous les vîmes — de la place où nous étions —  
S'en aller vers la source, et s'en revenir, lentes,  
Portant les vases saints, lourds à leurs mains tremblantes;  
Et leurs yeux de lotus rougis d'avoir pleuré.  
Elles lavaient le corps du père et l'ont paré...  
Quand furent accomplis tous les rites funèbres,  
De nouveau Zeus tonnant gronda dans les ténèbres.  
Et pâles de l'effroi qui nous étreignait tous,  
Aux pieds de l'homme elles tombèrent à genoux,  
Gémissant, tantôt meurtrissant leurs poitrines,  
Tantôt baignant ses pieds de leurs larmes divines...  
L'immobile vieillard les sent et les entend,  
Et levant ses bras lourds de maux, il les leur tend :  
« Mes filles, de ce jour nous n'avez plus de père,  
Leur dit-il; et je suis au bout de ma misère...  
Tout est fini pour moi, puisque je vais mourir;  
Et vous, vous n'avez plus le soin de me nourrir!  
Et c'était, je le sais, une bien dure peine!  
Ceci n'est plus... Allez où le Destin vous mène :  
Dites-vous cependant que personne, jamais,  
Ne pourra vous aimer comme je vous aimais!  
Et s'embrassant tous trois d'une dernière étreinte,  
Ils soupiraient aussi tous trois la même plainte.  
Quand Œdipe eut fini, tout d'un coup une voix  
S'éleva, qui venait des profondeurs du bois :  
Et le Dieu dont l'éclair annonçait la présence  
L'appela par trois fois dans l'effrayant silence :  
« Œdipe! Œdipe! Œdipe! Hô! Que tardes-tu?  
Hadès l'appelle! Il l'a déjà trop attendu!...  
Alors, il demanda qu'on fit venir Thésée,  
Et lui prenant la main après l'avoir baisée :  
« Touche mes deux enfants, engage-leur la foi,  
Dit-il, protège-les en mémoire de moi...  
Et le chef invaincu de l'invincible Athènes,  
Virilement ému, mais sans paroles vaines,  
De sa puissante main de héros, simplement,  
Toucha les jeunes fronts et promit par serment.  
Et l'aveugle alors dit : « Allez, ô mes chéries!  
Et les vierges en pleurs, par les sentes fleuries,  
Partirent avec nous dans la brume du soir  
Pour ne point voir ce qu'aucun œil ne devait voir,  
Hormis l'œil de Thésée, illustre par la lance...  
Nous sortîmes du bois... Puis, à quelque distance,  
Nous étant retournés, nous n'avons plus rien vu  
Derrière nous... plus rien : l'homme avait disparu!  
Thésée était debout, seul, à la même place,  
Et, tout pâle, il tenait sa main devant sa face,  
Comme si quelque chose avait brûlé ses yeux...  
Puis il se prosterna, pour vénérer les dieux!  
Comment l'aveugle a-t-il péri? Jamais personne  
Ne le saura... que le héros porte-couronne!  
Car la foudre de Zeus ne l'a point achevé,  
Ni l'ouragan gonflant l'océan soulevé...  
Au pays dont jamais nul n'a refait la route,  
Quelque blème envoyé des dieux — Hérès, sans doute, —  
Sur ses ailes de feu l'emporta dans les airs;  
Ou des gouffres amis pour lui se sont ouverts :  
Ceux où les morts, dormant de leur sommeil austère,  
Sont couchés dans le sein maternel de la terre...  
C'est ainsi qu'il mourut, sans génir ni souffrir,  
Comme, le temps venu, chacun voudrait mourir.

Et la pièce se termine par cette plainte, si douce, d'Antigone,

qui pleure le bonheur perdu, le bonheur qu'elle goûtait à partager  
le malheur de son père. Écoutez-la :

Père, il arrive donc qu'on regrette ses maux?  
Hélas! quand loim des doux chemins de la patrie,  
Nous errions tous les deux, mendiant notre pain,  
Qui donc eût dit, chère ombre à mon amour ravie,  
Que je vivais le temps le meilleur de ma vie?  
Nous marchions tout le jour dans la plaine sans fin,  
Et je couchais sous les étoiles, ayant faim!  
Et vous que j'implorais sur la route poudreuse,  
Conduisant ce vieillard aveugle par la main,  
Vous plaigniez, ô passants, la vierge douloureuse :  
Hélas! c'est alors que j'étais heureuse!

Jours de misère, ô mes beaux jours!  
Depuis que dans la nuit avare de la terre  
Mon père bien-aimé repose pour toujours,  
Quel vide vous laissez dans mon cœur solitaire,  
O jours de misère, heureux jours!

C'est le chant éternel des héros, de ceux que la souffrance grandit et qui, passées les heures de crise où leur âme a donné toute sa puissance, tout son amour, sont un peu étourdis et fâchées de retrouver, avec la paix, les jours médiocres, et souffrent du contact avec les petites choses, les petits intérêts, les petites passions de la vie, telle qu'elle a été de tout temps réglée par le commun des mortels. Encore les hommes ont-ils — passée l'heure des beaux héroïsmes — toute la bataille de la vie pour occuper leur activité et les distraire de leurs grands souvenirs. Les quelques femmes qui, dans la dernière guerre, ont eu la splendide audace de s'offrir en holocauste à la patrie, qui ont goûté l'ivresse des grands sacrifices, l'âpre joie des devoirs terribles et magnifiques, celles-là, si elles ont heureusement survécu, j'ai écrit un jour qu'il fallait les plaindre et les aimer plus encore que les mortes, oui, plus que celles, si touchantes et que nous chérissions tant, qui ont donné tout de suite l'apaisement, parce qu'elles sont entrées de plain-pied dans la gloire et dans l'immortalité. Il faut les plaindre à cause de la mélancolie de leur voix quand elles vous disent, parlant de leurs années de misère : « J'étais heureuse alors. » Ainsi font-elles écho sans s'en douter, modernes Antigones, à leur sœur lointaine, à celle qui, du fond des âges, a jeté ce cri déchirant : « Jours de misère! O mes beaux jours. »

\* \* \*

Euripide, poète de la passion, a été tenté aussi par la grande figure d'Antigone; mais il a peint avec moins de puissance que Sophocle le cœur de cette vierge qui s'immole à son vieux père, à ses morts, à sa patrie. Je ne sais cependant pas résister à la tentation de vous lire quelques vers de Georges Rivollet, qui a adapté et fait jouer, à la Comédie-Française, les *Phéniennes* d'Euripide. Vous allez voir que nous trouvons ici un autre ton, moins de grandeur et plus de grâce. Les malheurs du fils de Créon, fiancé d'Antigone, ont ému le tendre Euripide; et voici les vers exquis qu'il a mis en la bouche d'un pédagogue parlant aux deux jeunes gens.

Hymen, ô Dieu charmant à la verte couronne,  
Moins cruel que ton frère Eros, mais aussi beau,  
Jeune roi qui pour sceptre à l'éternel flambeau  
A tes chaînes de fleurs, douces à tous les êtres,  
Je voue, heureux Hymen, ces enfants de mes maîtres,  
Fiers comme la rosée, et beaux comme le jour,  
Et qui s'aiment déjà, sans soupçonner l'amour!

Et voici que meurt le fiancé. Alors Créon, son père, le pleure et chante ces admirables strophes :

N'effeuillez pas sur l'urne close  
La fleur d'Aphrodite, la rose,  
Ce mort n'a pas connu l'amour.

Ne jetez pas, non plus, sur elle  
La fleur des vieillards, l'immortelle :  
Cet enfant n'a vécu qu'un jour.

*Si vous voulez qu'au noir séjour  
 Son ombre descende fleurie,  
 Cueillez tous les lauriers dans les bois d'alentour :  
 Mon fils est mort pour la patrie!*

On a cherché pendant la guerre des poèmes qui fussent dignes du sacrifice de nos héros. Le meilleur était là, dans Euripide, où nul n'a songé à l'aller recueillir.

\* \* \*

Mais nous allons changer de ton. Jocaste avant fait mille lamentations sur elle-même et sur sa fille : « Je ne plains que vous seule... » murmure la pieuse enfant. Et Jocaste de répondre : « Et moi que vous, m'amie. » Nous sommes au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, au temps du roi Henri III, et c'est le bon poète Robert Garnier qui nous conte en vers touchants la belle histoire antique. Le titre est bien honnête : *Antigone ou la piété filiale*, et le dialogue est plein de gentillesse.

Edipe, lassé de la cruauté du sort, veut mourir et dit à sa fille :

*... Laisse-moi  
 Et ne vas malheur, de mon malheur ta vie.  
 La fleur de ta jeunesse avec moi n'use pas.*

Antigone répond en faisant la révérence :

*Je vous serai compagne en bon et mauvais sort  
 Mon père seul je veux... il sera mon partage.*

Elle entend le suivre partout.

*S'il vous plaît un vallon, un creux entre obscurci,  
 L'horreur d'une forêt, me voilà prête aussi.  
 S'il vous plaît de mourir :  
 Je mourrai comme vous.*

Elle le supplie de ne point l'abandonner :

*Ecoutez-moi, moi pauvrelette,  
 Par vos cheveux grisons, ornement de vieillesse,  
 Par cette douce main, tremblante de faiblesse.*

Pas si faible que cela, d'ailleurs, cette gentille enfant; et le poète français n'a pas voulu qu'elle eût la moindre tendresse pour le fils de Créon, qui soupire en lui disant de jolies choses. Elle l'envoie promener en lui criant :

*Je ne souhaite plus  
 Que vivre avec mon père en un antre reclus.*

Et comme il s'aventure à prononcer timidement le nom d'amour, elle répond :

*Mon amour est béant après la sépulture.*

A quoi le pauvre garçon réplique, tout pénaud :

*Mais j'ai toujours l'amour cousu dans les entrailles.*

Avouez que c'est naïf, c'est-à-dire juste assez ridicule pour être charmant.

Avec le XVII<sup>e</sup> siècle, nous entrons dans l'ère classique mais sans grand profit pour Antigone. Rotrou a consacré à l'illustre Thébaine une tragédie de sa façon, c'est-à-dire solennelle et un peu grandiloquente. Elle fut jouée après que Corneille avait donné le *Cid*, juste avant qu'il donnât *Horace*.

On y voit quelques très beaux vers. Interpellant la fortune

*Inconstante reine du monde,*

Antigone lui dit :

*Tu nous caresses, tu nous frappes,  
 Tu viens à nous, tu nous échappes  
 Et tu ne l'arrêtes jamais!*

Vers légers, auxquels tout à coup va répondre un vers magnifique :

*Et vierges, nous portons la peine d'un inceste,*

Je donnerais, quant à moi, toute la pièce de ce bon, de ce touchant Rotrou, pour ce beau cri qu'on y trouve, cri du fiancé d'Antigone devant cette créature splendide :

*O mâle cœur de fille!*

On assure que les petites Françaises d'aujourd'hui sont très occupées de ressembler à des garçons. Je leur recommande la méthode d'Antigone. Alors, elles seront plus fortes que beaucoup d'hommes et resteront belles comme des femmes.

*O mâle cœur de fille!*

Voilà, si toutes ces enfants modernes étaient logiques, étaient sincères, le salut que nous aimerions à leur donner.

\* \* \*

Racine a conçu, lui aussi, une Antigone; mais la vierge thébaine fait assez triste figure dans la théorie de ses héroïnes immortelles. Sa *Thébaïde*, pièce de début, pièce médiocre, nous montre une Antigone amoureuse, fade et précieuse. Racine était capable de peindre une jeune fille, puisqu'il nous a donné une ravissante Iphigénie, il n'a pas compris Antigone, voilà tout; et ses femmes fortes sont des instinctives, de grandes pécheresses, des Phèdre, des Hermione; des déchainées, quand Antigone fut une splendide enchaînée volontaire.

\* \* \*

Sainte-Beuve, s'attendrissant un jour sur les malheurs de la duchesse d'Angoulême, a écrit dans une de ses *Causeries du Lundi*, que les comparaisons, évocations, allusions nées autour de ce mélancolique visage de princesse, avaient remis à la mode, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le personnage d'Antigone. C'est possible. Toute une littérature sentimentale est probablement née de la tragédie du Temple, et d'ailleurs d'un autre drame révolutionnaire celui de M<sup>lle</sup> de Sombreuil, la plus fameuse héroïne, avec Antigone, de la piété filiale.

Je disais en commençant qu'Antigone a probablement vécu, mais que sans doute elle n'a point fait tout ce qu'on raconte. Et cela n'a pas d'importance quand il s'agit d'un personnage aussi lointain. On sait d'avance que la tradition est incertaine : il suffit qu'elle soit jolie et bienfaisante. M<sup>lle</sup> de Sombreuil appartient à l'histoire, à l'histoire récente. Elle a été une jeune fille admirable, ce qu'elle a fait arracherait des larmes et l'eût rendue digne de rester à jamais dans la mémoire des hommes. Nous l'aurions cependant oubliée, sans un détail, un seul, de son héroïque carrière, un détail faux, un geste qu'elle n'a pas fait. M<sup>lle</sup> de Sombreuil, nous dit-on, a consenti, pour arracher son père à l'échafaud, à boire un verre de sang humain. Ce n'est pas vrai. Et c'est cette légende qui a fait toute la célébrité de ce personnage historique. C'est dommage, parce que nous aimons tous la vérité. Mais il faut bien convenir que c'est heureux tout de même, puisque, portée par cette histoire fantaisiste, sa gloire est venue jusqu'à nous et qu'aujourd'hui, à propos d'Antigone, nous voilà tous occupés de cette belle Française, dont nous ne nous souviendrions même plus sans cet horrible verre tout plein de sang.

Quand mourut M<sup>lle</sup> de Sombreuil, en 1823, Victor Hugo lui consacra une ode, devenue célèbre. Vous allez voir s'il sut en user, l'ingénieux poète, de la petite histoire qui n'est pas vraie. Ecoutez-le :

*Sa vie était un pur mystère  
 D'innocence et de saints remords;  
 Cette âme a passé sur la terre  
 Entre les vivants et les morts.  
 Souvent, hélas! l'infortunée  
 Comme si de sa destinée  
 La mort eût rompu le lien,  
 Sentit, avec des terreurs vaines,  
 Se glacer dans ses pâles veines  
 Un sang qui n'était pas le sien.*

Il s'émeut un peu plus loin sur le jour sinistre :

*Ou, rachetant un meurtre au prix d'un sacrilège,  
 Le sang des morts coula dans son sein virginal.*

Mais ne tenons pas rigueur au grand poète. Il aimait la légende. Et puis, il a compris la grande âme de cette fille, s'immolant à son père; il a senti que, pareille à Antigone, de par nos héros de la dernière guerre, elle aimait sa douleur, elle aimait ses jours de misère.

*On dit qu'en dépoignant la vie  
Elle parut la regretter  
Et jeta des regards d'envie  
Sur les fers qu'elle allait quitter.  
— O mon Dieu, retardez mon heure.  
Loin de la vallée où l'on pleure,  
Suis-je digne de m'envoler?  
Ce n'est pas la mort que j'implore,  
Seigneur, je puis souffrir encore,  
Et je veux encor consoler.*

Car elle avait voué sa vie aux paupres, ayant perdu celui qu'elle avait tant chéri. Et ceux-là non plus, elle ne voudrait point les quitter.

*Je pars; ayez pitié de ceux que j'abandonne,  
Quel amour leur rendra l'amour que je leur donne,  
Pourquoi du saint bonheur si tôt me couronner?  
Laissez mon âme encore sur leurs maux se répandre,  
Je n'aurai plus au ciel d'opprimés à défendre  
Ni d'opresseurs à pardonner.*

Et le poète achève ainsi :

*O Dieu! ne reprends pas ceux que la flamme anime,  
Si la vertu s'en va, que deviendra le crime?  
Où pourront du méchant se reposer les yeux?  
N'enlève pas au monde un espoir salutaire.  
Laisse des justes sur la terre!  
N'as-tu donc pas, Seigneur, assez d'anges aux cieux.*

Cette petite Sombreuil était un ange, en effet. Imaginons-la dans le prétoire sanglant, parmi des égorgeurs hébétés et frénétiques qui vont se ruer sur un malheureux vieillard; elle est là, cette enfant, éperdue de terreur et de désespoir, mais toute remplie d'une énergie splendide parce qu'un sentiment tout puissant gonfle et soulève son âme; elle arrête la sentence des juges sur leurs lèvres; elle met sa main blanche sur le bras des meurtriers; elle désarme ces tyrans et ces brutes par ses pleurs, sa faiblesse, son émotion poignante et ses supplications. Cette vérité-là est assez belle et nous devrions bien nous en contenter. Tâchons du moins, pour l'histoire dont nous sommes les témoins, de la rapporter toujours avec sincérité. Et celle que nos pères ont truquée, pour l'embellir, et qu'ils ont ainsi, disons-le, décolorée, car la noblesse de l'histoire, c'est d'être vraie, ne perdons pas une occasion de la rétablir dans son exactitude et, par là, dans sa splendeur.

\*\*\*

Donc, après la duchesse d'Angoulême, après Sombreuil, on reprit goût, nous dit-on, à la figure lointaine d'Antigone. Il est exact que deux écrivains au moins se sont occupés d'elle au temps du romantisme. Je nommerai seulement le premier. Villevoix, qui a consacré à notre héroïne une tragédie, d'ailleurs injouable; et nous considérerons avec plus d'attention le second, qui est ce singulier et touchant bonhomme de Ballanche.

J'ai dit, en commençant que je donnerais une petite explication après chacun des noms propres que je prononcerais. Je voulais parler des noms de villes. Mais voici un nom d'homme qu'on n'a pas envie de laisser passer sans tourner d'abord un petit peu autour de lui. Ballanche était à la fois imprimeur, Lyonnais, poète, philosophe, prophète et amoureux. L'objet de l'amour de cet homme grave et charmant était M<sup>me</sup> Récarnier, simplement. Et le plus fort est qu'elle l'a aimé. Il l'avait accompagnée à Rome en 1824, et, pour ne plus la quitter, il prit un appartement en face l'Abbaye-au-Bois. « Vous êtes mon étoile, lui écrivait-il; ma destinée dépend de la vôtre. Si vous veniez à entrer dans votre tombeau de marbre blanc, il faudrait bien vite me faire creuser une fosse; mais je ne crois pas que vous passiez la première. »

C'est ce collègue amoureux, cet amant platonique qui, s'étant épris d'Antigone, entreprit, pour exalter son héroïne, une œuvre curieuse, complexe, qui tient du dialogue philosophique, du

roman et de l'épopée. Il imagine, mêlant ensemble, les deux grandes légendes antiques, celle de Thèbes et celle de Troie, que le grand prêtre Thérésias s'en est allé à Ilios, à Troie, raconter les malheurs d'Œdipe et de sa famille, au vieux Priam entouré de tous les siens. Antigone, dans ce long discours, incarne seulement les vertus de sacrifice, de la résignation au malheur, de l'acceptation du destin injuste. Pour ce romantique de Ballanche, poète lyonnais et philosophe mystique, la légende thébaine n'est plus que l'épopée de la misère humaine et le sentiment qui se dégage de l'œuvre est que la vie est horrible et qu'il faut la détester. Cependant, son Antigone est charmante, parce qu'elle ressemble à M<sup>me</sup> Récarnier. « Le doux Ballanche, nous dit Barrès, a trouvé pour la décrire quelques accents aimables. Il dit qu'elle aperçut un petit groupe de gardes qui sommeillaient autour d'un feu. A quelques trente mètres, dans la demi-nuit, brillait un grand corps tout nu. Elle court sans bruit, le reconnaît et, par pudeur le couvre d'abord avec son écharpe. On sourit de reconnaître aux mains d'Antigone l'écharpe à tout faire de M<sup>me</sup> Récarnier. »

\*\*\*

Car Barrès aussi a chanté Antigone et s'il a taquiné l'innocent et touchant Ballanche, c'est peut-être qu'il était un peu jaloux. C'est dans le *Voyage de Sparte* qu'il a consacré une page d'une suprême beauté à la vierge thébaine. « Mes meilleures minutes d'Athènes, dit-il en commençant, mes instants de plénitude furent sur les gradins du théâtre de Dionysos, quand je relisais Antigone. »

Je n'ose pas vous conseiller à tous de relire Antigone, mais relisez le *Voyage de Sparte*, de Maurice Barrès. C'est un bon conseil, et n'emporterez-vous que lui de cette heure que nous venons de passer ensemble, je pourrais me flatter de n'avoir perdu ni ma peine ni votre temps. Pour vous mettre en goût, je vous lirai quelques passages de cette noble méditation sur le sujet que j'ai eu la témérité de choisir et c'est lui qui va finir ma conférence.

« Ai-je respiré intacte la rose que Sophocle fit fleurir sur le sable de Bacchus? C'est beaucoup, auprès d'une fleur, fût-elle la moins périssable, qu'un retard de vingt-trois siècles. Nous nous partageons les pétales défaits d'Antigone. Les chrétiens admirent que chez les païens une innocente soit apparue pour racheter sa race, et s'ils lèvent leur regard du texte, ils voient Antigone au milieu des anges. Cette vierge patienne dans son rocher d'agonie est la sœur de nos religieuses qui, chaque nuit, dans leurs cellules, font la réparation pour tous les coupables de l'univers. Les philosophes étudient dans ce petit drame les rapports de la religion et de l'État, l'opposition entre la piété de la femme et la loi publique que l'homme est fait pour servir. Quant à moi, cette pièce, toute claire, harmonieuse et proportionnée m'est un peu de réverie.

« Redisons les paroles sacrées :

« ... J'ensevelirai mon frère... Je reposerai avec mon frère chéri et j'aurai rempli mon devoir, car j'ai plus longtemps à plaire aux morts qu'aux vivants. Je dois reposer avec eux à jamais... »

« Par de telles sentences, lourdes d'un sens social, cette violente fille se désigne comme la sainte patronne de ceux qui veulent donner, jusqu'au bout, témoignage à leur maison, à toutes leurs traditions, fût-ce sans autre espoir que d'accomplir une vie qui soit une note juste. Ce n'est pas un médiocre rôle qu'Antigone nous propose ainsi. »

Continuons de lire cette prose ferme et chantante, et si chargée d'un sens auguste :

« Une tempête de vent s'est élevée. La jeune fille, sur le cadavre de son frère, pousse les cris lamentables d'une vocifération.

« Je ne sais rien de plus beau que ce jeune aigle sombre saisi sur un charnier et qu'on traîne devant Créon.

« Alors éclate l'immortel dialogue, la protestation d'Antigone en face du pouvoir constitué.

« Créon. — Connais-tu la défense que j'avais fait publier?

« Antigone. — Je la connaissais.

« Créon. — Et pourtant tu as osé enfreindre cette loi.

« *Antigone*. — Ce n'était pas Jupiter qui n'avait publié ces choses, ni la justice, compagne des dieux mânes qui avaient fixé ces lois parmi les hommes. Je ne croyais pas que tes proclamations, les proclamations d'un mortel, pussent transgresser les lois non écrites et infailibles des dieux. Car celles-ci existent non d'aujourd'hui, certes, ni d'hier, mais éternellement, et personne ne sait depuis quel temps elles ont paru.

« L'homme sage qui lit cette scène voudrait sur son visage un voile, car l'éclatante revendication de la vierge en faveur de l'équité divine contre la fragile justice humaine, naturellement, nous émeut de sympathie, mais nous avons à vivre en société, et je ne puis avouer le mouvement de chevalerie qui me range au côté de cette audacieuse. Que je cède au prestige d'Antigone, il n'y a plus de cité. Cette vierge, au nom de son sens personnel, proteste contre la loi écrite et se glorifie d'agir autrement que ses concitoyens; à sa suite, dès lors, chacun de nous, pour n'en faire qu'à sa tête, peut invoquer les lois non écrites, impérissables, émanées des dieux.

Et si vous ne comprenez pas bien, poursuivons notre lecture. Barrès va insister, et nous conduire jusqu'au bout de sa pensée.

Il faudrait que je fusse un harmoniste surnaturel et que je possédasse des ressources inouïes de rythme pour mêler dans un cantique juste les sympathies et les déplaisirs que j'éprouve d'Antigone. Je pleure Antigone et la laisse périr.

C'est que je suis pas un poète.

Que les poètes recueillent Antigone. Voilà le rôle bienfaisant de ces êtres amoraux. A mes yeux, Antigone représente la vertu et l'héroïsme; Créon, l'autorité légitime. Ce n'est point dans les livres, c'est tout autour de moi que j'ai appris combien étaient rares les circonstances où le héros est utile à l'Etat. Pour l'ordinaire, ce genre de personnage est un péril public.

Pauvre Barrès! Comme il laisse voir ici le secret de son âme tourmentée. Mais si, Barrès, vous étiez un poète, et ce n'est pas l'autorité légitime, c'est Antigone, que toute votre vie, vous avez aimée et servie; et c'est pour cela que votre mémoire nous est chère et que vous avez fait parmi nous tant de disciples fervents. Votre âme lorraine, assoiffée de mesure, de sagesse et de paix, avait peur des héros, et tout à coup les chérissait, parce que Dieu avait mis en vous de la grandeur. C'est de grandeur que notre siècle a besoin; et sans doute est-il triste pour la plupart d'entre nous, qui avons laissé choir le flambeau, d'être obligés d'aller le chercher aux mains des femmes, aux mains des vierges, mais c'est ainsi, Jeunes filles, gardez dans vos cœurs purs, selon la tradition d'Antigone, le goût du sacrifice, la soif de vous dévouer à des causes nobles et supérieures aux lois écrites, et gardez l'amour sans mesure des pauvres humains.

Et quant à Barrès, écoutez ici le chant de sa voix, le cri de son cœur, mais point ses raisons. Parlant de Sophocle au moment où il écrivait sa tragédie d'Antigone, il nous dit : « Ce n'est plus un jeune poète qui subit tout le prestige d'une figure héroïque; il jouit des belles parties du paysage, mais il prend une vue de l'ensemble. Une fleur tournoie sur un gouffre. Derrière cette frêle créature vivante, l'homme mûr surveille tout l'horizon. Il était utile à la paix et à l'ordre moral qu'Antigone et Créon disparaissent. Rien que par cette solution. Sophocle méritait le poste de stratège auquel il semble bien que ses auditeurs l'éurent.

Ne soyons pas des stratèges. Et les belles fleurs qui tournoient sur des gouffres, ne nous flattons pas de les voir disparaître. Supplions Dieu, au contraire, de les laisser longtemps devant notre regard. Les nobles jeunes filles de l'histoire et de la légende, demandons aux enfants d'aujourd'hui, à celles que nous élevons dans nos maisons, de les si bien admirer et de les tant aimer, qu'elles finissent par leur ressembler.

ANTOINE REDIER.

## Contre Glozel... (1)

Au début de juin 1927, je résolus, sur les conseils de MM. Boule et S. Reinach, de me rendre à Glozel. Comme j'avais dû négliger la préhistoire depuis deux ans, je ne connaissais à peu près rien de l'affaire et partais sans idée préconçue à son sujet, quoique résolu à l'examiner de très près à cause de son étrangeté manifeste.

Ma première visite eut lieu le 22 juin, et, ce jour-là, je vis seulement la collection Fradin et l'emplacement des fouilles, car le Dr Morlet m'avait écrit qu'il ne pouvait me recevoir à cette époque.

Dès le premier abord, j'aperçus, sur des objets en os, des caractères de fausseté typiques. Pensant qu'il y avait, comme cela se voit souvent, un mélange de vrai et de faux, j'examinai soigneusement l'ensemble de chacune des séries : os travaillés, pierres polies ou éclatées, céramique et briques à inscriptions. Dans chacune, je reconnus les caractères d'un travail de faussaire moderne, peu expérimenté.

Ainsi, pour les os, on voyait par endroits des traces fort nettes de larges enlèvements qui ne pouvaient provenir que d'outils de métal : des coups de couteau; sur d'autres apparaissaient des coups de râpe et leur ensemble, homogène comme genre de travail, était disparate comme patine et comme conservation, alors que, provenant d'une couche unique, il aurait dû être homogène.

Les pierres polies, simples galets de schiste tendre, portaient des traces toutes fraîches d'un travail récent et maladroit. On voit même, sur certaines photos reproduites par le docteur Morlet (fasc. III, fig. 11), apparaître des stries de coups de râpe qui, en aucune façon, ne peuvent être attribuables à des outils de pierre.

Quant aux silex taillés, à part une lame néolithique, comme on en trouve partout en Bourbonnais, ce n'étaient que d'informes esquilles de cassure récente, sans trace de patine; sur une ou deux, un petit écrasement des bords avait accentué une ressemblance fortuite avec une pointe de flèche.

La poterie, à peine cuite, était invraisemblable au point de vue possibilité de résistance dans un terrain humide et à peu de profondeur pendant un nombre d'années important. En outre, les détails des incisions du décor et des signes révélaient, sur certaines, l'emploi du métal.

Tous ces objets avaient d'ailleurs en commun le caractère d'être inaptes à tout usage pratique.

Au point de vue technique pure, l'ensemble était donc inadmissible.

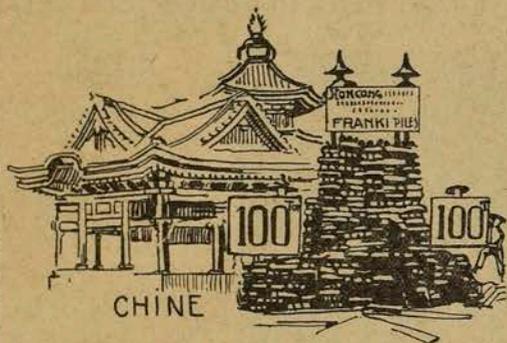
Je rentrai à Paris et rédigeai ma première note. Puis, voulant me faire une opinion complète sur tous les points, je retournai voir le docteur Morlet, après avoir pris rendez-vous, les 11 et 12 juillet. L'examen de sa collection me montra les mêmes indices que celui de la collection Fradin.

L'après-midi, par autorisation du docteur Morlet, je pus fouiller, avec le jeune Fradin, dans la partie réputée la plus riche du gisement, la tranchée Ouest. Deux galets gravés furent mis à jour par E. Fradin et par moi, sans que je pusse remarquer aucune trace nette dans le terrain argileux et non remanié. Mais

(1) Après avoir connu la débâcle, voilà que les « actions » de Glozel remontent... tout au moins dans les journaux dits d'information!

La *Revue des questions scientifiques* a publié dans son dernier numéro la première étude d'ensemble sur cette effarante aventure. Quoiconque s'y intéresse vaudra lire cette belle synthèse. Avec la bienveillante autorisation du R. P. Dopp, secrétaire général de la *Revue des questions scientifiques* nous reproduisons ici la dernière partie du remarquable article de M. VAYSON DE PRADENNE, celle où l'auteur narre son expérience personnelle et donne ses conclusions.

# L'Expansion du Pieu Franki dans le monde



L'Industrie du Pieu Franki a passé depuis longtemps nos frontières.

Le nombre des filiales et des concessionnaires à l'étranger s'accroît de jour en jour, et tous travaillent activement à accroître la bonne renommée de ce système essentiellement belge.

Longue est déjà la liste des travaux exécutés en France, Suisse, Espagne, Portugal, Russie, Italie, Roumanie, Algérie, Tunisie, Egypte, Chine, etc.

*Pour vous en rendre compte, réclamez l'album n° 39 illustré de nombreuses photographies et hors-textes en couleurs*

**PIEUX FRANKI**

*Un spécialiste pour vos fondations*

196, rue Grétry, LIÈGE

## Albert Selderslagh

BANQUE ET CHANGE

51, Rue du Commerce, 51, BRUXELLES

Téléph. : 352.70-275,58

Ch.-postaux : 177.780

*Toutes opérations de Bourse sur places belges et étrangères*

Encaissement de coupons — Souscriptions à toutes émissions et emprunts. — Renseignements financiers

*Bureaux ouverts de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.*

Comptes courants et à terme

ENTREPRISES GÉNÉRALES

## Laurent Van Rymenant

342, Avenue de la Couronne. 342

Tel. 34216

BRUXELLES

Tel. 34216

Industriels, Architectes, Ingénieurs

### CONSULTEZ-NOUS

*Vous réaliserez d'importantes économies dans vos projets de bâtiments industriels et privés*

PLANCHERS CREUX ET NERVÉS —  
SILOS A GRAINS — SILOS A MINÉ-  
RAI — RÉSERVOIRS SUR PYLONES  
ET ENTERRES — PONT — TOI-  
TURES — TERRASSES

ÉTUDES, PLANS ET DEVIS GRATUITEMENT  
SUR DEMANDE

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

## J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone  
■ 45911

BRUXELLES

Téléphone  
■ 45911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

**POUR VOS PÈLERINAGES** A

Lourdes : 2 mai, 23 mai, etc...  
 Lisieux : 9 mai, 30 mai, etc...  
 Rome : 8 mai.  
 Jerusalem : le « NATIONAL BELGE », 21 août

ET VOS **VOYAGES** A L'ÉTRANGER

Voyages de Noces - Voyages particuliers - Excursions accompagnées

Demande programmes et renseignements gratuits à **M. CAUCHIE** Directeur de

« **LES GRANDS PÈLERINAGES** »

23, avenue du Mont-Kemmel, BRUXELLES Tél. 458,31

*Lizonet Deanscutter*  
 Joaillier - Orfèvre - Horloger

GRANDS PRIX  
 Dijon - 1888  
 Anvers - 1910  
 Gand - 1914

72 Rue Couderberg  
 (Métro de la Dées)  
 Bruxelles

**Christofle**

**COUVERTS-ORFÈVRE**

**SUCCURSALE DE BRUXELLES**  
 58, RUE DES COLONIES  
 TÉLÉPHONE: 177-87

ARTICLES POUR CADEAUX  
 CORBEILLES DE MARIAGE  
 SERVICES DES BAPTÊMES

SPECIALITÉS POUR HÔTELS ET RESTAURANTS

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX  
 ORFÈVRES BIJOUTIERS-HORLOGERS

**J. Wilmotte Fils**  
 Boulevard de la Sauvenière, 120

**LIÈGE**  
 (BELGIQUE)

Orfèvrerie  
 Bronzes  
 Ameublement  
 & Luminaire  
 d'Églises

**MAISON DU LYNX**  
 34, rue de la Bourse, BRUXELLES

Lunetterie - Optique - Jumelles  
 Baromètres - Faers à main  
 Articles de luxe et ordinaires

EXÉCUTION SOIGNEUSE des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

**Tailleur - 1<sup>er</sup> Ordre**

CHERMISES CHAPHAUX  
 CRAVATES CANNES  
 COLS TÉLÉPHONE 23116 PARAPLUIES

**DUPAUX**

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles

tout à coup, comme je sondais la paroi de la tranchée, précautionneusement, avec la pointe de mon couteau, celle-ci rencontra un corps dur, et mon initiateur aux fouilles glozéliennes me prévint qu'il devait y avoir quelque chose. Dûment averti, je sectionnai proprement la terre à cet endroit et vis apparaître un petit cercle d'aspect un peu différent : en le tâtant avec la pointe du couteau, je m'aperçus que l'argile était moins compacte qu'à côté. Je sectionnai un peu plus avant, constatai le fait à nouveau, et arrivai ainsi, en quelques centimètres, à un galet gravé placardé verticalement contre la terre dure. Je venais, sans erreur possible, de découvrir comment le galet avait été introduit dans le terrain : on avait creusé dans la paroi de la tranchée, un petit conduit à peu près horizontal, placé le galet au fond et rebouché en tassant de l'argile. Mais comme ce travail avait été effectué dans la partie basse de la tranchée, là où la couche argileuse est plus dure, il avait laissé des traces que je n'avais pu saisir dans les cas précédents.

Ayant constaté le fait, j'allai sonder le terrain à côté d'une des tombes. En dégarnissant un peu sur le côté l'une des pierres d'entrée, je découvris un vide qui existait entre la murette latérale de la pseudo-tombe et l'argile. On a cherché, pour me réfuter des explications baroques de ce fait. Il n'y a qu'une explication possible. La tombe a été creusée comme un petit boyau de mine et garnie de pierres, qui, naturellement, n'ont pu s'appliquer exactement contre la terre formant les parois du boyau. Une petite murette de chaque côté et des dalles s'appuyant sur elles et s'arc-boutant en château de cartes, l'une sur l'autre, à la partie supérieure, constituent toute la construction. La naïveté du fraudeur a été jusqu'à négliger de remplir la tombe de terre et même de garnir les joints de pierres. On voit sans peine à quel point il est invraisemblable que de telles constructions à pierres sèches soient restées ainsi intactes et vides à vingt ou trente centimètres sous terre pendant des milliers d'années, dans un sol constamment traversé d'eau, jadis couvert de bois et récemment défriché. Là-dedans, on avait tourné des collections complètes d'objets glozéliens, le travail de tout un hiver, probablement.

Revenant à Vichy, je fis part de mes constatations au docteur Morlet, chez qui je constatai une inébranlable confiance en son gisement. Il m'offrit des fouilles de contrôle que nous fîmes le lendemain : « Vous choisissez, me dit-il, un carré de terrain vierge où vous voudrez et vous fouillerez seul avec votre ami. »

Je choisis un carré de terrain, à quelques mètres de la tranchée Ouest où j'avais fouillé la veille. Nous ne trouvâmes rien. Puis, allant dans la tranchée Ouest elle-même, je fis devant le docteur Morlet, l'expérience suivante : après avoir enlevé, sur 0<sup>m</sup>70 de largeur environ 0<sup>m</sup>20 d'épaisseur de la paroi, zone « truffée » qui fournit deux galets, l'un orné, l'autre coloré de rouge, je poussai une petite tranchée de 1<sup>m</sup>50 de long dans la direction des fouilles sans découvrir le moindre objet glozélien.

Mis ainsi en présence des faits, le docteur Morlet, qui avait été jusqu'alors aimable avec nous, devint violent et acerbe. Je ne le suivis pas dans cette voie et, à mon retour à Paris, publiai ma deuxième note qui parut avec la première dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, vers le 20 juillet, et un peu plus tard dans l'*Anthropologie*.

Sur ces entrefaites venait de paraître, dans le deuxième numéro de *Antiquity*, une étude de M. Crawford, où le savant archéologue anglais concluait que « la majorité des objets de Glozel étaient très certainement des faux ». Il s'appuyait sur des considérations techniques, comme je l'avais fait pour ma première note, et sans que nous ayons eu le moindre échange de pensées.

Pour compléter mon étude de la question, j'entrepris l'histoire de l'affaire, d'après les nombreux documents écrits qui s'y rattachaient. Tout s'éclaira encore mieux pour moi et je rédigeai

une troisième note, qui parut au *Bulletin de la Société préhistorique* (septembre 1927), sous le titre : *Chronique de Glozel*. En montrant les débuts de l'affaire tels qu'ils sont résumés ici-même, j'attirais l'attention sur les faits suivants :

1<sup>o</sup> Les diverses catégories d'objets ne sont apparues que l'une après l'autre au fur et à mesure des connaissances parvenues au jeune Fradin, l'Esprit de Glozel semblant donc se manifester comme une sorte de démon familier de celui-ci.

2<sup>o</sup> La technique de fabrication s'est perfectionnée graduellement dans chaque catégorie d'objets depuis le début des trouvailles. Le fait est particulièrement sensible pour la poterie qui commence par d'informes essais, sorte de mottes d'argile mal pétrées, grossièrement creusées au milieu avec le doigt et presque incuites pour finir avec les trouvailles de 1927, par des vases d'assez grande taille, pas trop épais, sonnant au choc et portant trace d'une cuisson assez vive avec des coups de feu noirs et rouges. De même pour les briques à inscriptions dont la première a été empruntée au four de verrier et les autres faites sur ce modèle avec des améliorations progressives.

3<sup>o</sup> Les sources d'inspiration du faussaire sont le plus souvent très visibles. Les unes se trouvent dans les ouvrages qu'il a eus à sa disposition et les objets qu'il a pu voir ; les autres sont les objections et critiques des contradicteurs auxquelles de nouvelles trouvailles devaient servir de réponse.

Ainsi, nous avons vu comment la rondelle STX de M. Clément avait suggéré le galet SXT, premier objet faux de Glozel. Le livre de Brehm sur les mammifères, que des personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu à la ferme des Pradin, au début de l'affaire, a fourni le modèle de la première gravure sur galet : un renne marchant. Mais, à côté de cet animal, le faussaire a encore répété l'inscription STX. Quand on fit remarquer au docteur Morlet, que ses haches polies avaient été façonnées à coups de râpe, peu de temps après l'Esprit de Glozel lui fit découvrir des pseudo-râpes en grès, pièces d'ailleurs techniquement impossibles, invraisemblables à tous points de vue, mais qui pouvaient servir d'argument aux yeux de gens inexpérimentés. On retrouve là le mécanisme essentiel de toutes les grandes fraudes : le faussaire est guidé par sa dupe et par les critiques de ses adversaires, qui lui suggèrent ce qu'il doit faire au fur et à mesure des difficultés. C'est aussi, comme l'a fait remarquer M<sup>e</sup> Garçon, le processus habituel des escroqueries où les mensonges s'accroissent pour s'étayer successivement les uns les autres.

#### L'attaque à l'Institut.

M. Dussaud, l'éminent orientaliste et épigraphiste, conservateur au Musée du Louvre, avait eu, de longue date, une fâcheuse impression sur les inscriptions de Glozel, mais absorbé par d'autres travaux, et la plupart des objets glozéliens étant soi-disant préhistoriques, donc sortant de sa spécialité, il n'avait pas voulu entreprendre de régler la question. Lorsqu'il eut connaissance des faits que j'avais exposés à la Société préhistorique, sans y soulever la moindre objection, M. Dussaud jugea le moment venu d'en finir avec une mystification qui commençait à prendre des proportions inquiétantes.

Il exposa son opinion sur la fraude glozélienne, en séance secrète de l'Académie des Inscriptions, le 16 septembre 1927. Mais le secret transpira vite et le *Journal*, en particulier, publia le surlendemain un long article à ce sujet, résumant la communication avec quelques inexactitudes inévitables en pareil cas. Peu après, cette thèse parut en un opuscule intitulé : *Autour des inscriptions de Glozel*, dont la partie capitale est tout à fait nouvelle et personnelle était l'étude épigraphique.

M. Dussaud parlait de la première tablette, simple graffiti

ne correspondant à rien d'ancien. Les signes incohérents qu'elle comporte lui ont paru inspirés pour la plus grande partie par des chiffres et signes arithmétiques. On y voit surtout le chiffre 7 dans des positions diverses, le chiffre 3 couché sur le côté, les signes « égale », « multiplié par », etc., bref, les fantaisies que peut imaginer un gamin d'instruction primaire en mal d'invention graphique.

Cependant, dès le début, le docteur Morlet avait voulu reconnaître sur ses briques « une écriture apparentée au phénicien ». L'Esprit de Glozel l'entendit et comme la documentation nécessaire était venue de Vichy, donc à Glozel, il l'exauça. On put constater, d'après les tableaux publiés par le D<sup>r</sup> Morlet, que « dès les vingt et une premières tablettes, l'écriture glozélienne comptait les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien; mais, chose stupéfiante pour un spécialiste, ces vingt-deux lettres étaient celles du sarcophage d'Eshmounazar, c'est-à-dire du phénicien le plus récent ». L'absence de lettres phéniciennes anciennes ayant été remarquée par des épigraphistes, on vit dans la phase suivante apparaître au répertoire glozélien quelques caractères de plus haute époque empruntés à la stèle de Mésa. Mais c'est seulement vers la fin de 1926, que le D<sup>r</sup> Morlet, et l'Esprit de Glozel, par conséquent, eurent connaissance de la découverte du sarcophage d'Ahiram lequel porte une inscription phénicienne plus vieille de quatre siècles que la stèle de Mésa.

Aussitôt apparurent dans les inscriptions auvergnates un certain nombre de lettres d'Ahiram. A la suite de quoi, M. Dussaud se déclarait « définitivement fixé sur les procédés épigraphiques en honneur à Glozel ». Telle est la partie essentielle de l'argumentation du savant orientaliste : elle est d'ailleurs accablante. A la séance de l'Institut où elle fut exposée, M. Reinach n'ayant guère pu donner de réplique, on pensa que l'affaire serait ainsi réglée. Mais, pas plus qu'aux arguments précédents, les partisans de Glozel ne voulurent se rendre devant cette nouvelle démonstration. Ils commencèrent à riposter dans la presse par des attaques personnelles. La bataille de Glozel commençait.

#### La bataille de Glozel.

Personnellement, je n'aurais jamais osé, dix ans après Verdun, employer un tel terme pour désigner une discussion scientifico-comique, parfois d'une regrettable violence et qui jette sur la science française plus de ridicule que d'éclat. Mais il est devenu courant et nous le garderons parce qu'il est expressif.

C'est dans la grande presse que, pour le divertissement du public, se livre cette bataille dans laquelle interviennent d'ailleurs les gens les moins qualifiés. On affecte généralement d'en désapprouver la violence et de rendre également responsables les deux camps. Qu'il me soit permis à ce propos de signaler le contraste entre mes premières notes à la Société préhistorique et les attaques injurieuses, les sarcasmes par quoi a répondu le D<sup>r</sup> Morlet, dans le *Mercury*; de même entre le rapport de la Commission internationale et le *factum* dit de « Galilée » signé par MM. Reinach, Loth et Espérandieu. Il en est d'ailleurs ainsi pour l'ensemble des publications et, si l'on trouve quelques vivacités dans les écrits de tel ou tel d'entre nous, il faut voir en réponse à quoi elles sont venues.

Ce n'est qu'en accusant d'obscurantisme, de mauvaise foi, de jalousie, d'ivrognerie, etc., ceux qui décèlent les supercheries de Glozel, que les partisans du gisement ont pu maintenir le doute dans l'esprit du public. Si on ne répond pas à ces misérables attaques, leurs auteurs se hâtent d'établir un procès-verbal de carence et d'invoquer le dicton : « qui ne dit mot consent ». Si à des adversaires qui altèrent la vérité avec l'intention de tromper on répond qu'ils mentent, ceux-ci prennent le public à témoin qu'ils sont injuriés. Ce côté pénible d'une discussion qui devrait

être d'un tout autre ordre empêche la plupart des gens qualifiés de faire connaître leur avis et d'éclairer le public parce qu'ils craignent de se faire grossièrement attaquer.

Ayant ainsi montré les regrettables caractères psychologiques de cette bataille, voyons les faits qui l'ont marquée.

Aussitôt après la démonstration épigraphique de M. Dussaud, devant l'émotion soulevée par les premières discussions, M. le ministre de l'Instruction publique prit, à l'égard du gisement, par lettre du 5 octobre, une mesure conservatoire qui a les effets immédiats du classement pour une durée de six mois. Au bout de ce temps, selon l'avis de la Commission des Beaux-Arts compétente, le classement est ou n'est pas prononcé.

Le D<sup>r</sup> Morlet s'est montré très ému de cette mesure, car il avait toujours refusé une commission de contrôle des Beaux-Arts dont ferait partie le D<sup>r</sup> Capitan. Or celui-ci devait fatalement être membre de toute commission de ce genre. La crainte d'un tel contrôle, qui était facile à prévoir, doit sans doute intervenir pour expliquer le fait que, lorsqu'au Congrès de l'Institut international d'Anthropologie, tenu à Amsterdam le 24 septembre, l'assemblée, sur la proposition de MM. le comte Bégonen et Mendès-Corréa, émit le vœu qu'une Commission de contrôle, désignée par cet institut, allât à Glozel, le D<sup>r</sup> Morlet accepta d'enthousiasme apparent, ce qu'il avait toujours refusé. Par suite, en effet, la Commission des Beaux-Arts ne désigna pas d'enquêteurs et s'en remit à la Commission internationale.

Celle-ci, composée exclusivement de personnes n'ayant pas pris part à la discussion, comprenait : une Anglaise, Miss Garrod; un Belge, M. Hamal-Nandrin; un Espagnol, M. Bosch-Gimpera; un Suisse, M. Pittard; un Tchéco-Slovaque, M. Absolon, et trois Français : MM. l'abbé Favret, Ferrer et Peyrony.

Elle se rendit sur les lieux (sauf M. Absolon, empêché) au début de novembre, et fouilla trois jours en gardant un mutisme complet sur ses constatations. Les journalistes présents, réduits à des conjectures, voyant les objets sortir du sol, au grand enthousiasme du D<sup>r</sup> Morlet, se hâtèrent d'annoncer que la Commission concluait sans aucun doute à l'authenticité du gisement.

Celle-ci, en se retirant se contenta de remettre comme réconfort au D<sup>r</sup> Morlet, un certificat de bonne foi, qu'il reçut avec une grande satisfaction sans en voir transparaître le sens caché. Puis la Commission entreprit à loisir la rédaction de son rapport.

M. Boule, l'éminent professeur au Muséum, fut alors amené à prendre ouvertement position et à faire connaître un fait qu'il n'avait pas publié pour laisser au D<sup>r</sup> Morlet le temps de s'apercevoir de son erreur; il avait reconnu et signalé à celui-ci la fausseté du fameux renne gravé sur le galet qui lui avait été apporté au Muséum.

Le rapport de la Commission parut dans la *Revue anthropologique*, organe de l'Institut international, le 24 décembre 1927. Ce rapport assez long, très détaillé, dénonce les caractères de fausseté de chaque catégorie d'objets, la construction récente des tombes, etc. On y trouve comme argument-massue la constatation faite par la Commission, qu'une brique à inscriptions avait été introduite en soulevant une motte de gazon. Sous cette motte, mal remise en place, la Commission a trouvé une cavité remplie de terre fraîchement remuée et au fond de laquelle était posée la brique.

La conclusion du Rapport est la suivante :

Appuyée sur toutes les constatations qu'elle a faites, sur les discussions serrées qu'elle a eues, la Commission, à l'unanimité — avec les réserves qui viennent d'être formulées — conclut à la non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel.

Le monde scientifique dans son ensemble, fut définitivement convaincu devant cette unanimité et après de telles constata-

tions. Mais les glozéliens ne se tiennent pas pour battus : ils accusent de mauvaise foi et de fraude la Commission entière : M. Reinach, s'attachant à la rédaction du rapport qui, à certains endroits, a été un peu édulcorée, précisément par égards pour lui, le déclare « écrit en charabia ».

Le D<sup>r</sup> Morlet dénonce un schéma emprunté cependant à un de ses partisans parce qu'une pierre y paraît un peu déplacée à droite ou à gauche, ce qui n'a d'ailleurs aucune importance. Enfin, la riposte globale des glozéliens de l'Académie des inscriptions se trouve dans un petit factum rédigé par Salomon Reinach. Il est superflu d'en dire quoi que ce soit, car il obtient toujours sur simple lecture le succès qu'il mérite : « Il manquait à la découverte admirable de Glozel, la consécration la plus haute : celle dont l'Inquisition romaine honora le génie de Galilée. A ce titre, la Commission Bégouen a bien mérité de la Science et les soldats de la juste cause lui doivent des remerciements.

Quant à elle-même et à son inspirateur toulousain, ils partageront, avec les commissaires de 1633, la seule immortalité qui soit à leur portée : celle du ridicule.

Signalons cependant par un heureux contraste, l'attitude restée courtoise de M. Depéret et de certains de ses disciples, qui cependant s'obstinent à croire à l'authenticité au moins partielle du gisement.

Depuis le rapport de la Commission internationale a paru également, dans la *Revue d'anthropologie*, un excellent rapport de M. Champion, chef technique des Ateliers du musée de Saint-Germain. Un texte bref, mais très clair accompagnant des dessins tout à fait parlants, expose dans le détail les indices de fabrication moderne des objets : traces de coups de râpe, de coups de burin, de mèches d'acier, etc. C'est un modèle d'expertise technique. Comme réponse, les glozéliens obstinés se bornent à insulter M. Champion, qu'ils déclarent insuffisamment lettré...

Enfin, la Commission des monuments préhistoriques, comprenant en particulier MM. Boule, Breuil, Capitan, C. Jullian, Lantier, de Mortillet, Henri Martin, Raymond, S. Reinach, Verneau, etc., réunie par le ministre des Beaux-Arts, a décidé, le 28 janvier 1928, à l'unanimité, de ne pas maintenir le classement de Glozel avec le motif suivant, voté à l'unanimité moins la voix de M. S. Reinach :

« La Commission, considérant que le gisement de Glozel ne lui paraissait présenter aucun caractère préhistorique, a proposé au ministre, à l'unanimité des voix, de ne pas maintenir le classement actuellement en instance. »

#### La situation actuelle (20 février 1928).

On peut dire qu'à l'heure actuelle la question scientifique de Glozel qui intéressait le monde des préhistoriens, est réglée. Pour tous ceux qui peuvent et veulent apprécier les preuves d'ordre technique et matériel, la démonstration de la fausseté est faite.

Malheureusement, il s'est greffé sur cette question scientifique une question psychologique dérivée surtout de questions personnelles. Des savants très en vue, mais remarquons-le encore une fois, non-préhistoriens, ont donné imprudemment leur autorité comme gage de l'authenticité des trouvailles. Ils pensent maintenant que les deux sont liés, que le sort de l'une sera le sort de l'autre et, ne pouvant se résigner à la perte de la première, ils maintiennent la seconde envers et contre tout. Leur autorité soutient une authenticité qui lui est nécessaire pour l'empêcher de s'écrouler elle-même. Déclarant qu'il appartient à leurs adversaires de faire la preuve de la fausseté, ils rejettent toutes les preuves en usage dans nos sciences d'observation et les réfutent par des accusations personnelles, ou bien encore ils s'efforcent d'embrouiller l'opinion publique avec des questions différentes. On voit alors alléguer comme preuves de l'authenticité de Glozel,

des inscriptions tifiennes sur les rochers du Sahara, puis la trouvaille d'objets glozéliens dans un champ ou dans un souterrain, à quelques centaines de mètres ou quelques kilomètres du fameux champ des Morts, mais dans des conditions n'offrant aucune garantie de plus que là où la fraude a été dûment et plusieurs fois constatée.

Enfin, à l'instigation du journal *Le Matin*, dont le désir, paraît-il, est de défricher le chemin de la science, les Fradin intentent un procès en diffamation à M. Dussaud, qui les a désignés comme faussaires. On pense que cette affaire extra-scientifique se plaidera après Pâques.

#### Conclusions.

L'amour-propre et le prestige personnel de certains glozéliens arriveront-ils à faire rebondir indéfiniment la question de Glozel dans la presse et le grand public, seuls endroits où elle se pose encore? Certainement non, mais comment finira l'affaire? Gardons-nous des pronostics, mais les exemples passés nous disent ce qui est possible. On a vu des mystifications de ce genre tomber doucement dans l'oubli, sans que jamais les dupes aient avoué leur erreur. Ainsi les fausses inscriptions de La Chappelle-Saint-Eloi, dans l' Eure, publiées jadis par Ch. Lenormant, ou les faux de Breonio, en Italie... On en voit parfois finir en coup de théâtre, comme celle de la tiare de Saitaphanés ou des faux fabriqués par Lequeux, en Belgique (à Spiennes), ou au Maroc.

Au point de vue scientifique, cela n'a pas grande importance, puisque le résultat essentiel est le même : les spécialistes ne tiennent pas compte dans leurs travaux de ce qu'ils savent erroné.

Pour le public, l'affaire de Glozel aura été un feuilleton vécu du monde des savants ; malheureusement, ceux-ci et leur science y auront perdu de leur prestige. En revanche, l'intérêt pour les questions de la préhistoire se sera accru : quelques notions auront pénétré dans la masse.

Les préhistoriens, eux, pourront tirer beaucoup d'enseignements utiles de Glozel : leçons de méthode, leçons de prudence, leçons de psychologie. Pour certains, les leçons auront été cruelles ; pour d'autres, profitables.

Comme tant de choses ici-bas, l'Affaire de Glozel aura donc eu son bon et son mauvais côté.

A. VAYSON DE PRADENNE

## La participation de l'ouvrier dans le capital industriel<sup>(1)</sup>

Le succès des expériences tentées judiciairement par les entreprises industrielles qui ont instauré la participation financière de leur personnel, incite le patronat à étudier de façon plus approfondie encore ce mode de collaboration. Et cette question est toujours à l'ordre du jour!

Un examen sérieux du problème montre pourtant que cette collaboration financière des travailleurs n'est encore qu'un moyen, — certes, un moyen excellent, — mais auquel il ne faut recourir qu'en vue d'une fin plus élevée. Le vrai but est la prospérité de l'entreprise, non seulement pour le patronat, qui en a la responsabilité plus immédiate, mais encore pour les actionnaires et les travailleurs, le tout sous le signe du bien général.

En étudiant la question de la collaboration financière, il faut donc avoir toujours devant les yeux le vrai objectif qui est le

(1) Rapport présenté aux journées sociales patronales tenues à Bruxelles les 17 et 18 mars.

« bien commun » et c'est sous cet angle qu'il faut apprécier les éléments de ce problème. Il faut donc écarter cette initiative s'il s'avère que, dans tel cas, le bien commun ne sera pas réalisé; il conviendra de la mitiger ou de lui donner une forme spéciale si, dans telle autre entreprise, une modalité particulière s'impose.

De ces considérations découle cette première conclusion que si, en fait, l'expérience montre que la participation financière du personnel établie rationnellement produit d'heureux effets, il ne faut pas croire qu'il existe une formule-type, qui réalisera tous les desiderata.

Le psychologue qui examine le problème d'un peu plus haut, constatera que la collaboration financière n'a pas *in se* l'importance qu'on lui attribue généralement. Elle ne constitue encore qu'une partie de la vraie collaboration que les industriels et les sociologues cherchent à établir dans l'usine ou dans la mine.

En fait la question est celle-ci : Qu'attend-on de ce système ?

Certains, selon le point de vue adopté en ce qui concerne le rôle du travail dans la production, y voient la réalisation d'un principe de justice, mais tous espèrent atteindre à un bien commun plus grand, c'est-à-dire, à un accroissement de la production avec diminution des frais généraux, à une stabilité plus ferme de l'entreprise, enfin à l'octroi d'un profit supplémentaire au travailleur participant, et même au renforcement de sa dignité. On part de cette idée que plus l'ouvrier et l'employé constateront l'existence de rapports étroits entre la prospérité de l'affaire et les sommes qui leur seront versées à la fin de l'année, mieux ils travailleront afin d'augmenter leurs profits.

Cette idée est assez juste en théorie, mais dans la pratique on peut se demander si cet appât du gain est bien l'élément le plus puissant qui incite l'ouvrier ou l'employé à un travail plus soigneux et plus consciencieux. Sans doute, tout homme travaille par intérêt, ce mot étant pris dans le sens le plus large, que ce soit la satisfaction morale de remplir son devoir, le désir d'acquiescer des mérites pour le Ciel, ou de réaliser une œuvre d'art, etc., ou bien qu'il s'agisse de l'intérêt matériel, à savoir le gain du salaire, l'obtention d'une place mieux rémunérée, etc.

Si l'on y réfléchit bien, on constate que c'est généralement ce dernier intérêt que l'on a en vue et que l'on croit le plus puissant. Mais en regardant autour de soi, on s'apercevra que c'est une erreur : on voit des ouvriers largement payés qui travaillent sans entrain et gaspillent leur temps et les matières premières; par contre on en voit, et plus spécialement des employés, qui sont maigrement rémunérés et qui pourtant s'attachent consciencieusement à leur besogne, et donnent les plus beaux exemples de dévouement et d'honneur. C'est donc qu'il y a autre chose que le profit ou l'argent à la base de l'activité humaine, quelque chose de plus puissant que l'appât d'un gain élevé.

Et c'est ce quelque chose que le patronat doit s'efforcer de mettre en relief et c'est à lui qu'il doit faire appel avant et en même temps qu'il organisera la participation financière.

Ce stimulant, c'est l'organisation rationnelle et psychologique du travail qui le fera naître dans le cœur de l'ouvrier; ce sera l'ordre dans l'usine qui lui permettra de se développer et de porter ses fruits, et cette panacée, nous l'appellerons la possibilité pour l'ouvrier de marquer sa personnalité dans l'exécution de son contrat de travail, de s'attacher à sa besogne, bref d'avoir un idéal professionnel.

«... l'on finit par aimer tout ce vers quoi l'on rame, »

a dit le poète, et cela est vrai aussi du travail accompli dans une atmosphère d'ordre et de justice.

Le patronat doit donc viser à faire vivre par l'ouvrier la vie de l'affaire, à lui donner la conviction que c'est sa propre affaire, et comme l'intérêt moral que prend le travailleur à l'affaire est souvent en raison inverse de l'étendue de celle-ci — on est plus facilement dévoué à un petit patron qu'à une grosse société — le patronat s'efforcera de recréer la personnalité de son ouvrier qui s'était émietlée et de la mettre en contact avec la sienne ou celle de ses représentants choisis avec grand soin.

L'homme est âme et corps, et comme c'est l'âme qui donne la vie et fait mouvoir le corps, c'est à elle que le patronat s'adressera d'abord en permettant au travailleur de participer à la vie morale de l'affaire, en développant le plus possible en lui, par l'organisation du travail, ses aptitudes intellectuelles, l'initiative, la responsabilité, le désir de mieux faire, l'amour propre, en amenant

par étape à la cogestion, etc. Mais comme le corps réclame aussi son tribut, il conviendra de soutenir cette charpente un peu idéaliste par l'intérêt matériel, en sorte que marcheront de pair le profit moral résultant de la joie d'accomplir un bon travail et l'avantage pécuniaire que procure une affaire industrielle prospère.

Qu'on nous pardonne ce préambule : nous sommes convaincus de n'être pas sortis de notre sujet, en nous efforçant de bien le situer dans l'échelle des valeurs productrices. La participation financière vient après la participation morale, parmi les facteurs qui concourent à la prospérité de l'entreprise, mais les deux sont utiles, voire nécessaires dans certains cas, pour arriver au rendement optimum et à la possession du plus grand bien commun.

Nous allons aborder maintenant l'examen de cette collaboration financière en nous inspirant toujours des principes que nous venons d'exposer et auxquels trop rarement on songe lorsqu'on étudie le problème en question.

Il n'entre pas dans nos intentions de refaire l'exposé qui a été développé l'an dernier sous les auspices des *Journées sociales patronales* par l'un de nos meilleurs sociologues actuels M. le professeur Defourmy; nous ne passerons pas non plus notre temps à faire œuvre d'érudition en découplant des livres, revues et journaux, les multiples exemples des entreprises ayant instauré pareil système. Nous nous efforcerons de mettre un peu d'ordre dans ces initiatives qu'un regard circulaire nous fait voir, et de chercher sinon une formule unique — qui n'existe pas — du moins d'étudier celles qui ont donné le plus de succès.

Pour procéder avec ordre, nous étudierons d'abord la collaboration financière qui prend naissance dans le travail lui-même, sans apport spécial de l'ouvrier, puis celle qui est subordonnée à une intervention pécuniaire de travailleur.

## I.

C'est la participation aux bénéfices que nous voyons en premier lieu. En fin d'année, elle se résout par l'attribution d'une certaine somme à l'ouvrier, somme variant avec les bénéfices sociaux, les années de service, le taux du salaire, parfois la régularité au travail, le nombre d'enfants, etc. Formule très simple qui ne constitue qu'un premier pas. On peut prévoir aussi que cette « participation » ne sera pas remise à l'intéressé mais versée à un compte d'attente où elle sera transformée en une action du travail lorsqu'elle atteindra tel chiffre. Nous arrivons ainsi à l'actionariat du travail, dont la plus belle formule à notre avis est celle instaurée à la *Ferronnerie Bouillonnaise*.

Si chaque travailleur reçoit une part, nous avons l'actionariat individuel; si par contre au lieu de porter au compte de chaque ouvrier le montant de sa participation annuelle on verse la totalité de ces participations dans une caisse commune, propriété de l'ensemble du personnel, et si c'est au nom de cette collectivité qu'on crée les actions du travail, nous avons l'actionariat collectif.

Il y a une troisième solution peu connue : c'est l'obligationariat du travail. Le montant de la participation sera transformé en une obligation participante qui donnera à l'ouvrier un revenu égal au dividende qui sera remis à l'actionnaire, mais avec garantie d'un intérêt annuel, fixé à autant pour cent, même s'il n'y a aucune répartition aux actions.

Les trois modes que nous venons de voir ne supposent aucun effort spécial de la part du travailleur et n'arriveront généralement pas à une collaboration financière très importante, si ce n'est après un laps de temps considérable et... si les années ont été prospères.

## II.

La vraie collaboration, celle vers laquelle nos industriels tendent leurs regards, est celle à laquelle l'ouvrier s'associe par son épargne, ses économies.

Comme tout citoyen, il peut devenir actionnaire de sa propre entreprise en acquérant en bourse, des actions nombreux sont

# R. & G. KONINCKX

VINS FINS

Rue de la Longue-Haie, 47-49

BRUXELLES

Téléphone 838,39

## BORDEAUX ROUGES.

		La barrique, France belges.
Bordeaux supérieur	1925	2.150
Médoc	1925	2.275
Pauillac	1924	2.600
Saint-Julien	1924	2.850
Château Langlade, Saint-Emilion.	1924	3.300
— de Cach, Médoc.	1924	3.800
— Lauranzane, Gradignan	1924	5.000

## BORDEAUX BLANCS.

Graves, moelleux	1924	2.200
Entre-Deux-Mers, sec	1924	2.300
Haut-Langoiran.	1925	2.500
Cérons.	1925	2.850
Sainte-Croix du Mont.	1924	3.400
Château Bel-Air	1923	3.600
— de Cérons, 1 <sup>er</sup> cru	1926	4.000

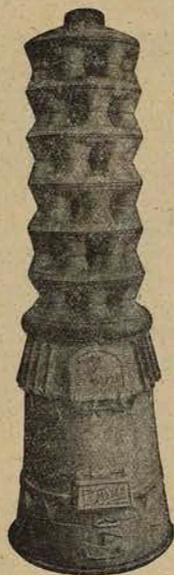
Nos prix s'entendent, tous frais compris, franco destination.  
Demandez notre prix-courant général.

**FOIRE COMMERCIALE**

Visitez notre Stand n° 13

# LE " MOSAN "

POËLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS



SPÉCIALEMENT construit pour  
le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES



## Le " MOSAN "

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans  
danger

SOIÉTÉ ANONYME LES FONDERIES DE LA MEUSE  
à HUY (Belgique)

## Humanités Modernes

Préparation à l'École militaire et  
aux Ecoles spéciales des Universités

## Écoles Commerciales :

Moyenne et Supérieure - Diplôme de  
Licencié en Sciences Commerciales

CLASSES PRÉPARATOIRES

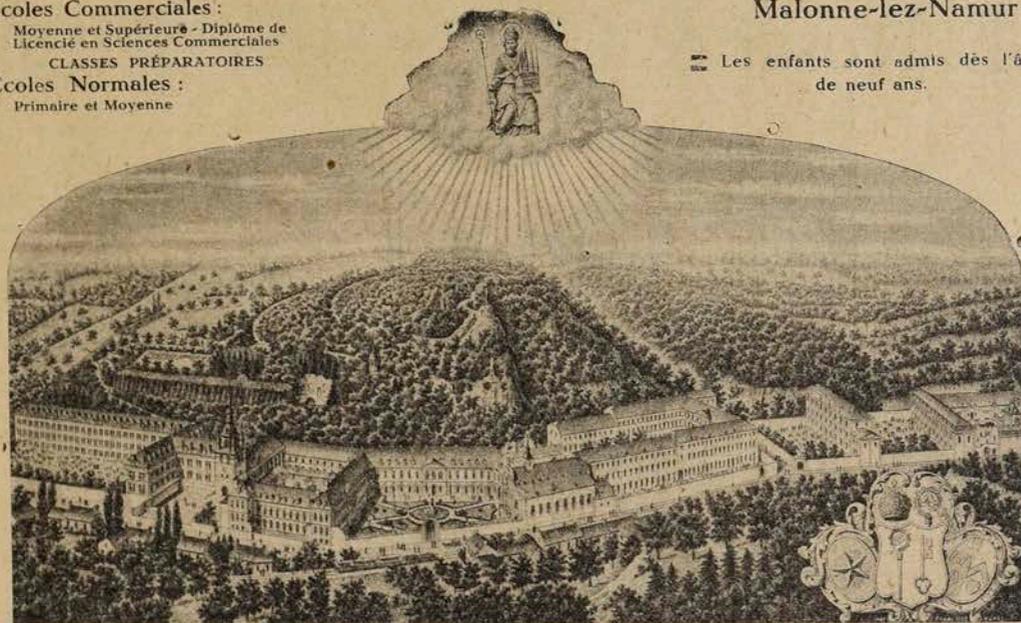
## Écoles Normales :

Primaire et Moyenne

# INSTITUT ST-BERTHUIN

Malonne-lez-Namur

Les enfants sont admis dès l'âge  
de neuf ans.



# Cigarillos-SUMATRA BONITA



-- En ETUIS de 20 --  
et CAISSETTES de 50

Fabricant  
**R. GOTTIGNIES**  
35, rue de Mons, 35, Marchienne-au-Pont

IMPORTATION  
EXPORTATION

## E. Rosar & C<sup>ie</sup> (Ancienne Maison L. SIMONON & C<sup>ie</sup>)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE

22, rue d'Arenberg, BRUXELLES

*BANQUE-CHANGE*

Comptes de dépôts à vue et à terme. — Comptes de quinzaine. — Exécution d'ordres de  
Bourse sur toutes places financières. — Renseignements financiers.

*Location de Coffres-forts*

Ceux qui maintenant font de la bourse. Mais qui pourrait assurer que ce sont précisément les titres de leur société qu'ils acquièrent? De tels collaborateurs ne deviendront jamais, sinon très rarement, et dans une trop faible mesure, attachés à leur entreprise par suite de leur qualité d'actionnaire. Ils resteront isolés, et n'exerceront aucune influence sur l'âme commune des travailleurs.

Mais la situation changerait si, comme cela s'est déjà vu en Belgique, l'on facilitait l'acquisition des titres de la société soit par la création de coupures, soit par la faculté de se libérer par acomptes, ou par retenues sur le salaire : les conditions avantageuses de l'acquisition qui parfois a lieu au-dessous du pair, ont en souvent un succès plus ou moins prononcé parmi les ouvriers et les employés. Bien entendu, ces titres sont inaccessibles à des étrangers et doivent être rétrocedés soit au patron, soit au groupement qui les a émis, soit aux membres du personnel, lorsque le titulaire vient à quitter la société.

Reste enfin le troisième mode qui a vu le jour à Liège, sous la forme de l'actionnariat syndical et qui, depuis lors, s'est réalisé à Bruxelles, à Charleroi, a passé nos frontières et a donné naissance à des caisses prospères chez les Cheminots du Nord, du P. I. M. du P. O., chez les employés du Crédit Lyonnais, etc, en France.

L'idée qui nous a animés à Liège, immédiatement après la guerre, était celle de rétablir l'industrie dans l'axe de l'unité. Il nous a semblé que si le désordre social était né par suite de la séparation, de la dissociation des trois éléments de la production, la solution était de rétablir l'unité et de trouver un trait d'union qui tout en laissant subsister la division du travail, regrouperait les forces dans la poursuite du même but : la prospérité de l'entreprise pour le plus grand profit de tous et de chacun.

Or, donc, le Syndicat National des Employés décida au début de 1919 d'acheter en commun des actions des sociétés auxquelles ses membres étaient attachés. Le syndicat n'ayant pas la personnalité civile, on créa une société coopérative qui émit des parts à 25 francs qu'on devait libérer en un an, même par versements mensuels.

Le nombre aidant, on acquit ainsi rapidement un certain lot d'actions qui permirent diverses interventions dans les assemblées générales d'actionnaires et l'attribution de certains dividendes.

Ce système présente l'avantage de ne faire naître aucune méfiance de la part des travailleurs qui généralement, en présence d'une initiative patronale, se rappellent le vers célèbre « *timeo Danco et dona ferentes* ». Ensuite, à la base de sa souscription des parts, il y a l'effort personnel du membre qui a dû économiser la somme qu'il verse, enfin, gérée par les mandataires des travailleurs, cette coopérative les oblige à suivre les affaires industrielles, à étudier les bilans et à modérer les demandes lorsqu'il résulte de cette étude que les affaires n'ont pas été aussi brillantes qu'on l'aurait désiré.

L'actionnariat syndical permet aussi aux travailleurs de réaliser certains objectifs de la classe ouvrière; que nous appelons les quatre C, c'est-à-dire une *croisade* en faveur des idées sociales et d'une meilleure organisation de l'entreprise, puisque le délégué de l'actionnariat a ses entrées dans les assemblées générales; un certain *contrôle*, puisqu'il peut soumettre à l'assemblée certaines questions et signaler certains abus; une *marche* vers la *copropriété* des instruments de production, puisque les ouvriers et employés deviennent actionnaires de leur propre entreprise; enfin une *étape* vers la *gestion*, puisque la possession des titres leur permettra dans l'avenir d'envoyer un délégué siéger avec les commissaires et les administrateurs. Alors, pourrions-nous dire, on atteindra un cinquième C... le *couronnement* de longs et patients efforts!

Cette collaboration financière du personnel ne peut être critiquée par personne : elle est le jeu de la libre activité de citoyens, dans le cadre de nos lois, et il n'est pas besoin de modifier la législation, ni les statuts des sociétés.

Des sociologues avisés et des patrons éclairés ont vu que la cause du bien commun ne pouvait qu'être bien servie par cette armée de nouveaux actionnaires qui connaîtraient la responsabilité de leurs actes, puisqu'ils en paieraient les premiers les conséquences, et qui développeraient leur initiative dans le meilleur sens puisqu'ils auraient tout intérêt à rendre l'affaire plus prospère encore.

Seulement pour que ce règne puisse luire, il faut le nombre; il faudra que les ouvriers et employés y viennent en rangs serrés et aient souscrit beaucoup de parts pour être vraiment intéressés à la prospérité. Il est vrai que dans tous les cas leurs chefs auront un intérêt moral au succès de l'organisme et disposeront d'autant plus de force pour se faire obéir par les troupes.

Supposons que l'exemple de Liège ait été suivi de façon générale depuis 1919. Il y a environ 175.000 ouvriers mineurs en Belgique; si l'on y ajoute 100.000 ouvriers occupés dans les autres branches de notre industrie représentée par des sociétés anonymes, et si l'on table sur 300.000 francs travailleurs, en y comprenant les employés, les techniciens et les ingénieurs qui auraient pu aussi créer des caisses d'actionnariat et y souscrire largement, nous arriverons sur la base d'un versement de 100 francs en moyenne par membre et par an, à 30 millions de francs après un an, soit 300.000.000 après dix ans, sans compter que l'avoir social aurait subi une hausse sérieuse comme toutes les valeurs de bourse depuis l'armistice et que les caisses d'actionnariat auraient profité des dividendes et des augmentations de capital si fréquentes. Le milliard serait atteint! La force du capital ouvrier serait telle après quelques années qu'elle dominerait les banques et les trusts les plus puissants, et cela pour le plus grand profit de tous... sauf des agitateurs et des fauteurs de grèves? Ne serait-ce pas alors l'occasion de redire cette phrase de l'ouvrier anglais : « Je ne peux tout de même pas me mettre en grève contre moi-même! »

Le système liégeois n'a pas été suivi à la lettre par les actionnaires français qui ont créé, comme nous venons de le voir, une caisse par entreprise : il y a ici un avantage et un danger. L'avantage, c'est que le personnel est plus directement intéressé à la prospérité de son affaire, mais l'inconvénient est de voir l'affaire, sinon tomber, du moins connaître des années moins prospères et provoquer ainsi des pertes ou la suppression de rev. nus.

Le système belge qui groupe plusieurs sociétés industrielles dans la même coopérative régionale compense les risques; sans doute, il diminue l'intensité de l'intérêt pour chaque travailleur, mais nous avons vu que c'est l'élément moral plutôt que l'appât du gain qui est le plus sûr garant de l'attachement et du travail consciencieux de l'ouvrier.

Une objection viendra sur les lèvres du lecteur : comment procéder lorsqu'il s'agit d'une petite entreprise qui n'est pas établie sous la forme anonyme?

La réponse est aisée ou le deviendra bientôt, lorsque le législateur aura voté la proposition de loi introduisant dans le code de commerce la *société privée à responsabilité limitée*, autrement dénommée « *société familiale* ». Cette nouvelle forme permet à deux ou plusieurs personnes dont le nombre n'excède pas 60 de créer une société, avec parts en principe inaccessibles à des tiers, dont le capital, comme dans les sociétés anonymes, est distinct de l'avoir des associés. L'un des effets de cette loi sera de faciliter la création de groupements comprenant le petit patron avec ses ouvriers et employés et de faire naître ainsi une collaboration financière pratiquement impossible sous la législation actuelle.

Le problème fait donc son chemin et il faut être persuadé que le bon sens finira par triompher et fera tomber les barrières qui s'élèvent encore de-ci de-là devant la réalisation de ce progrès social et industriel, surtout si l'on reste fermement convaincu que la première victoire doit être d'ordre moral et que c'est, en observant les principes psychologiques, sous le signe de la loyauté et de la charité chrétienne réciproques que la cité de demain devra s'ébaucher.

PAUL DESSART,  
Conseiller juridique d'œuvres sociales.

## Catholiques belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique

des idées et des faits

## Le palais des papes d'Avignon

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, pour échapper aux conséquences souvent sanglantes des rivalités entre les grandes familles romaines dont les ressentiments faisaient irruption jusqu'au sein du collège cardinalice, la papauté dut quitter la vieille capitale chrétienne, et c'est en France que, suivant une tradition plusieurs fois séculaire elle vint chercher refuge et asile. Après avoir erré un certain temps à travers le royaume de Philippe le Bel, Clément V (1305-1314) séjourna le plus souvent à Avignon, qui appartenait aux comtes de Provence, mais était enclavé dans le Comtat-Venaissin, propriété du Saint-Siège depuis 1274. Jean XXII (1316-1334) y fixa la résidence pontificale jusqu'au jour, qu'il espérait prochain, où il pourrait rentrer en Italie. Il mourut sans avoir réalisé ce vœu et jusqu'en 1377, où même, si l'on tient compte des deux pontificats de Clément VII et de Benoît XIII, jusqu'en 1403, Avignon demeura capitale de la chrétienté.

Pendant ce séjour des papes, connu sous le nom de captivité de Babylone, la vieille cité provençale se couvrit d'une riche parure de palais, d'hôtels, de couvents, d'églises, abritant sous leur silhouette toute française les plus purs chefs-d'œuvre de la peinture italienne de la première Renaissance. Beaucoup des merveilles artistiques de tout genre qui s'y accumulèrent à ce moment ont aujourd'hui disparu. Il en est une du moins qui a résisté aux assauts du vandalisme : c'est le palais construit par Benoît XII et Clément VI pour y loger les divers services de la cour pontificale.

Sans doute cet incomparable monument de l'architecture française du XIV<sup>e</sup> siècle est loin d'être intact. Epruvé, peu après son achèvement, par le feu en 1392, par les boulets de l'armée de Boucicaut en 1398, de nouveau par l'incendie en 1413, il a subi davantage encore les outrages sans nom du génie militaire qui l'a occupé et indignement mutilé de 1822 à 1902. Du moins, a-t-il été l'objet, au cours des vingt-cinq dernières années, d'une restauration particulièrement intelligente et bien comprise. Le meilleur ouvrier en a été le conservateur actuel, le Dr Colombe, érudit aimable et délicat, aussi habile à animer les vieilles pierres qu'à les ressusciter telles qu'elles étaient dans le passé, auquel on doit une série de pénétrants articles, parus pour la plupart dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, où sont consignés les résultats de multiples recherches historiques et archéologiques qui, grâce à la plus impeccable méthode critique, ont renouvelé l'histoire des papes d'Avignon, et aussi un délicieux volume consacré au palais pontifical dans la *Collection des petites monographies des grands édifices de la France* (1). Aucun archéologue ou touriste ne s'aventurera plus désormais en Avignon sans être muni de ce petit livre, à la fois pittoresque et scientifique, où fourmillent les remarques ingénieuses qui ne nuisent pas à l'évocation de l'ensemble, si prenante et si séduisante.

\* \* \*

Le palais des papes d'Avignon est l'œuvre de deux papes, très opposés de caractère et de tempérament, Benoît XII (1336-1342) et Clément VI (1352-1359). Clément V, persuadé que son séjour aux bords du Rhône ne serait que momentané et provisoire, avait campé au couvent des Dominicains, et Jean XXII

(1) Dr Gabriel Colombe, *Le palais des papes d'Avignon*. Paris, H. Laurens, 1927.

s'était installé dans la demeure épiscopale dont il avait déjà apprécié les charmes confortables, tandis qu'il était évêque d'Avignon (1310-1313). Benoît XII, avec son robuste bon sens, se rendit compte qu'étant donné l'état toujours instable de l'Italie, Avignon resterait résidence pontificale beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait prévu tout d'abord et il prit ses dispositions en vue d'un établissement prolongé. Le palais épiscopal de Jean XXII ne pouvait suffire à loger les nombreux services de l'administration pontificale et ses moyens de défense se révélaient insuffisants, alors que de sinistres bandes armées erraient dans le midi de la France et semaient la panique dans la campagne avignonnaise. A tous égards, il était urgent de construire un nouvel édifice, plus vaste et mieux aménagé.

Dès 1335, l'architecte du Pape, Pierre Poisson, se mit à l'œuvre. Les travaux furent vigoureusement poussés et, lorsque, le 25 avril 1342, Benoît XII mourut, deux ailes du palais actuel étaient à peu près terminées, puissamment défendues par une série d'ouvrages défensifs, la tour des Anges qui protégeait la trésorerie, la tour de la Glacière qui abritait les appartements pontificaux, au Nord-Est la formidable tour de Trouillas, donjon carré capable de défier toute attaque.

A Benoît XII succède Clément VI qui forme avec son prédécesseur le plus saisissant des contrastes. Benoît XII est d'origine modeste (son père était boulanger); Clément VI, issu d'une vieille famille limousine, est le type accompli du grand seigneur. Benoît XII, Cistercien avant d'être pape, est resté sous la tiare un moine rigide, dur pour les autres comme pour lui-même, ennemi de tout faste inutile. Clément VI n'a rien de monastique; il ne dédaigne ni le confort ni le luxe et ne veut pas imprimer à la Cour pontificale l'allure austère d'une abbaye cistercienne; il juge que le Souverain Pontife, supérieur à tous les rois de la terre, doit les surpasser en magnificence et que les richesses de ce monde doivent concourir à rehausser la majesté de Dieu et de son vicaire; il lui faut donc paraître et, pour paraître, dépenser largement, se montrer généreux, prodigue même, ce qui semble à ses yeux une forme première de la charité chrétienne.

Le palais de Benoît XII, si bien aménagé qu'il fût, ne pouvait guère s'adapter à ce programme de magnificence. Son architecture sévère était dépourvue d'ornementation et les dispositions adoptées par Pierre Poisson n'avaient eu d'autre but que d'abriter, au besoin de défendre, les services administratifs du Saint-Siège. Dès son avènement, Clément VI constate que l'édifice ne correspond guère à ses goûts. Il le complète presque aussitôt par l'adjonction d'une nouvelle cuisine, située plus près de la salle à manger et d'une tour, dite tour de la Garde-Robe, au voisinage de sa chambre, mais ce n'est là qu'un prélude et bientôt Jean de Loubières est prié d'élaborer un vaste plan qui va transformer la physionomie du monument.

Celui-ci se composait uniquement de deux ailes formant un angle légèrement aigu, s'ouvrant sur une petite place que maître Jean ferma à l'Ouest et au Sud à l'aide de deux autres ailes, la transformant ainsi en cour d'honneur. Dans l'une, celle du Sud, il logea l'immense salle d'audience, partagée par d'élégants faisceaux de colonnettes, en deux nefs spacieuses et lui superposa, avec une audace sûre d'elle-même, la grande chapelle où pourrait largement se déployer, sous des formes variées, la pompe pontificale, tandis que l'autre aile, celle de l'Ouest, était affectée aux « grands dignitaires », plus spécialement au camérier et au trésorier.

Clément VI voulut rehausser la beauté de cette construction par une éclatante décoration. A cet effet, il fit venir des peintres d'un peu partout, mais surtout d'Italie. Dès son avènement, un peintre siennois, Simone Memmi, auquel on doit la décoration du porche de Notre-Dame de Doms, travaillait à Avignon, où il mourut

en 1344. Il est peu probable que ce maître ait collaboré à l'ornementation du palais pontifical, qui est surtout l'œuvre de son disciple préféré, Matteo Giovanetti de Viterbe. C'est à Matteo Giovanetti que fut confiée, avec le titre de *pictor domini papae*, la direction générale des travaux entrepris dans la tour de la Garde-Robe, le grand « Tinel », la salle du consistoire et les chapelles avoisinantes, plus tard dans la salle de la grande audience. Une bonne partie de ces fresques, abandonnées aux fantaisies des soldats qui habitèrent le palais, a malheureusement disparu, mais il reste à la Grande-Audience, dans les chapelles Saint-Martial et Saint-Jean, dans la tour de la Garde-Robe, des fragments assez complets pour donner une impression des chefs-d'œuvre de la peinture siennoise qui s'épanouirent dans le palais de Clément VI.

\* \* \*

Les quelques détails relatifs à la construction du palais permettront de mieux en saisir la physionomie actuelle.

Si on aborde par l'Est ce merveilleux monument, il se présente sous l'aspect d'une forteresse. Avec ses murailles hautes et robustes, solidement campées sur le roc, percées de fenêtres étroites et rares, couronnées de créneaux et de merlons; avec ses grands contreforts derrière lesquels se dissimulent de traitreux machicolis, avec ses tours carrées multipliées comme à profusion, flanquées de corbeaux défensifs, autrefois surmontées de châtelets, le palais pontifical, vu du Comtat, en amont d'Avignon, apparaît comme une survivance attardée de l'époque féodale et traduit par sa structure guerrière les sentiments d'épouvantes qu'inspiraient aux hommes d'Eglise les féroces brigands dont on colportait les terrifiants exploits.

Que l'on approche au contraire par l'Ouest, l'impression devient toute différente : l'appareil militaire s'efface discrètement devant les lignes gracieuses et nuancées d'une architecture toute française, qui reflète une pensée religieuse d'une séduction enveloppante et les goûts fastueux d'un pape grand seigneur.

Ce contraste s'accuse lorsqu'on pénètre dans la cour du palais où il suffit de parcourir d'un regard circulaire les quatre ailes qui composent la construction, pour évoquer, à la lumière éblouissante du passé, les physionomies opposées et également attachantes des deux pontifes bâtisseurs. Vers l'est, on verra surgir, se dressant, par devant les murailles sévères et nues, la silhouette du fils de saint Bernard, de ce Cistercien aux traits empâtés et un peu ingrats, dont les lèvres au sourire ironique laissent seules transpercer l'intelligence profonde et la froide ténacité, de ce Benoît XII qui a voulu faire d'Avignon un cloître où, dans l'amour spontané ou imposé de l'évangélique pauvreté, on s'astreindrait à la dure loi du travail, sans que rien ne vienne distraire les gens ou charmer les sens, ni faire oublier à ceux qui collaborent à l'administration apostolique que les fonctionnaires pontificaux doivent mépriser toutes les jouissances d'ici-bas pour se plier à une discipline claustrale. Que l'on se tourne au contraire vers l'Ouest ou vers le Sud, et tout change : des portes encadrées de gracieuses archivoltes, des fenêtres aux meneaux sveltes et ténus, une ornementation sobre, discrète, délicatement harmonieuse, tous ces éléments agencés avec adresse et avec goût expriment une piété qui n'a plus rien de moastique, qui n'exclut ni le bien-être ni la joie, qui s'adresse à toutes les fibres de l'intelligence et du cœur, qui fait concourir toutes les ressources de l'art humain à rehausser l'éclat de la majesté pontificale; au premier étage, par la grande baie dont de prime abord les dimensions sollicitent impérieusement le regard, on verra encore, après dix siècles écoulés, apparaître lentement, majestueusement, précédé d'un long cortège empourpré, le pape Clément VI, solennel, un peu guindé, étudiant tous ses mouvements et tous ses gestes, bien à l'aise

dans sa chape pontificale, contemplant d'un œil satisfait le peuple enthousiaste qui déjà s'agenouille pour recevoir sa bénédiction et traçant, avec une onctueuse distinction, le signe de la croix sur une foule ardente à célébrer les larges munificences du pasteur universel.

Au fur et à mesure que l'on explore le palais, ces impressions se précisent, s'accroissent, se fortifient. Partout on observe la même opposition entre l'austérité cistercienne dont les sources ne jaillissent pas sur la terre des vivants et la générosité large, magnifique du pape grand seigneur qui veut éblouir pour conquérir.

\* \* \*

Le palais d'Avignon offre encore un autre contraste que ses derniers historiens ont également fort bien mis en lumière : son architecture toute française a reçu une décoration italienne. Ce sont, on l'a déjà noté, des artistes siennois imprégnés de la tradition de Duccio, qui ont couvert de fresques les salles et les chapelles édifiées par Jean de Louvières.

On ne saurait assez souligner l'importance de ce dernier fait dont la répercussion a été si décisive dans l'histoire de notre art national. « Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, a écrit M. Emile Nâle, la France n'est plus, comme au XIII<sup>e</sup>, le centre d'où rayonne toute idée; elle reçoit à son tour. Elle reçoit du côté du Nord, mais, avant de subir les influences flamandes qui l'ont vivifié, l'art français s'est laissé pénétrer par le réalisme délicat et tendre des fresques italiennes; les historiens de notre peinture au XV<sup>e</sup> siècle se sont plu à retrouver en elle ce dessin affiné et mince, ces tons clairs sur fond doré qui constituent l'un des charmes exquis de la peinture siennoise. Or c'est à Avignon que s'est produit pour la première fois le contact entre artistes italiens et artistes français dont les conséquences devaient influencer si largement sur l'évolution de l'art occidental à la fin du XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle.

Il y a là pour le palais pontifical d'Avignon un attrait de plus. Il abrite la première manifestation en France de la peinture siennoise et les fresques de Matteo Giovanetti, destinées à rehausser la gloire de Clément VI, ont par elles-mêmes un intérêt qui suffirait à les immortaliser. Vues dans un cadre essentiellement français, elles sont comme le symbole qui rappelle l'exil en terre française de la papauté déracinée, mais toujours romaine par la tradition et par les souvenirs.

AUGUSTIN FLICHE  
Professeur à la Faculté des Lettres  
de l'Université de Montpellier.

## A nos abonnés

Nos prix d'abonnement sont restés inchangés depuis septembre 1926, malgré la hausse continue de l'index, qui règle automatiquement les salaires des ouvriers d'imprimerie et malgré que nous ayons, à diverses reprises, ajouté des pages de texte.

Une nouvelle augmentation du barème de notre imprimeur nous oblige à relever le prix de l'abonnement :

1 an . . . . .	fr. 47.50
6 mois . . . . .	25.00

Pour le clergé :

1 an . . . . .	fr. 37.50
6 mois . . . . .	20.00

## La Réforme<sup>(1)</sup>

En arrivant à la rupture de l'Unité chrétienne qu'on nomme Réforme, je regarde avec intérêt l'ouvrage de M. Wells pour voir si son intelligence et son instruction le rendent capable de vaincre la difficulté.

Il écrit, naturellement, comme un protestant qui a perdu la doctrine de ses ancêtres, mais a gardé la plupart de leurs maximes et toute leur philosophie d'isolés. Néanmoins son esprit est alerte, son intelligence toujours sincère, et son pouvoir de représentation tout à fait exceptionnel.

J'espérais donc qu'arrivé à cette pierre de touche il se révélerait supérieur à ses limites. Au contraire, il a échoué plus que jamais. Et la raison en est qu'il se heurte ici à cette chose qui le rend fou : la Foi.

Ses autres maladresses sont, en général, la répétition des anciennes erreurs que la science moderne a rejetées, sans qu'il le sache, unies à ses emportements contre l'Eglise. Mais, quand il aborde la Réforme, c'est tout différent. Nous sommes en face de son ignorance (ou de sa haine) devant les faits fondamentaux, et cette ignorance (ou cette haine) est fatale à l'Histoire.

Car pour comprendre les temps modernes (dont tout le trouble est causé par la rupture de la chrétienté, et toute l'énergie par le renouveau qui précéda la Réforme), il faut comprendre le but de toute l'affaire. Il est inutile de répéter la vieille formule protestante, et malheureusement M. Wells ne fait que la répéter. Il apprécie mal la qualité du problème. Il se trompe sur l'essentiel ici plus qu'ailleurs et il se trompe parce qu'il est, de tradition, contre la papauté. Je vais donner des exemples.

D'abord il se représente l'Eglise catholique comme imposée à l'Europe, comme un conquérant étranger. Un homme qui a cette opinion sur l'Europe d'avant la Réforme ignore manifestement la nature de notre histoire. Un homme qui a cette opinion est semblable à un étranger qui voit dans l'Angleterre une aristocratie tyrannique opprimant un peuple rebelle. Beaucoup de Français ont parlé de l'Angleterre en ces termes et se sont rendus ridicules. Ils n'ont pas compris l'état aristocratique. Et ainsi un homme qui parle de la chrétienté comme d'une chose à laquelle l'Eglise catholique était étrangère se rend ridicule. L'Eglise catholique avait fait l'Europe et l'Europe n'existait que par l'Eglise catholique. En tant que la rupture de la chrétienté réussit, l'Europe a perdu son unité et par conséquent son être. Et l'unité de la religion seule nous rendra notre être.

Examinons les phrases qui trahissent cette ignorance du passé européen :

« Bien qu'il soit certain que l'Eglise catholique ouvrit l'ère moderne de l'éducation en Europe, il est certain que ce ne fut jamais son intention. Elle ne nous donna pas la science avec sa bénédiction, elle la laissa échapper sans le faire exprès. » Nous! Elle! — mais « nous » étions « elle ».

Et plus loin :

« D'abord les critiques courantes sur l'Eglise concernèrent seulement la morale et les choses matérielles. » La critique, d'où venait-elle? De ceux qui eux-mêmes composaient l'Eglise.

Plus loin :

« L'Eglise perdait son influence sur la conscience des princes, des riches et des gens de valeur. Elle perdait aussi la foi et la confiance du peuple. » Mais les princes et le peuple étaient l'Eglise!

Plus loin :

« La révolte des princes fut une révolte irréligieuse contre la règle de l'Eglise. » Ce fut une lutte qui avait pour but de piller les biens des églises, entreprise par les avarés de la société de l'Europe catholique — et non par des hommes de l'extérieur.

Je pourrais citer beaucoup de phrases semblables qu'on trouve par centaines dans les manuels qui ont servi à l'éducation de

(1) Un *Outline of History*, de H.-G. WELLS a eu beaucoup de succès en Angleterre et aux Etats-Unis. Dans une série d'articles qui ont fait grand bruit là-bas, notre ami, Hilaire Belloc a brillamment démontré que M. Wells est un bien pauvre historien et un philosophe plus pauvre encore. Nous reproduisons ici l'article où Belloc souligne l'ignorance de Wells quant aux origines de la Réforme, ce tournant de l'histoire, dont la connaissance est essentielle à qui veut comprendre quelque chose à l'Europe d'aujourd'hui. (Traduction de Jeanne Fournier-Pargoire, *Chroniques du Roseau d'or*.)

M. Wells et de la majorité de ses lecteurs, l'historien les trouve lamentables.

La rupture de la civilisation catholique et européenne vint de l'intérieur, parce que l'esprit du mal était, à ce moment-là, chez les hommes, plus fort que leur conscience du bien. Ils avaient beau savoir que l'Eglise était le salut de l'humanité, le goût d'un pillage rendu facile fut le plus fort. Croire qu'il y avait là une critique de l'organisation cléricale et de ses abus, ce serait appliquer très inexactement au passé des expressions modernes. Comparer la chrétienté catholique à un système idéal, impossible et agréable de religion vague et enthousiaste, et imaginer celui-ci supprimé par celle-là, est faux historiquement. On pourrait aussi bien imaginer les règles du cricket anglais opprimant un cricket imaginaire et idéal dans lequel il n'y aurait pas de règles. L'Eglise catholique, dans une société qui est catholique, n'est pas plus en dehors de la communauté, tyran bizarre, que les mœurs sociales du Londonien ne sont en dehors du Londonien, ou le système d'éducation hors de l'homme qu'il a servi à élever. Cela forme un tout.

Cette unité peut être attaquée. Elle peut se rompre. Elle peut subir la perte de certaines parties, tandis que d'autres restent intactes. Mais considérer un principe essentiel (tel que l'Eglise) comme étranger au corps qu'elle vivifie, est de la mauvaise Histoire. Pour l'écrire il ne faut connaître ni la personnalité, ni l'identité, ni l'esprit de son sujet. M. Wells et ses lecteurs (et ceux qui ont écrit les manuels où il s'est instruit) ne sont pas catholiques, et ils n'ont pas assez d'imagination pour évoquer un monde dans lequel leurs ancêtres étaient catholiques. Par conséquent leur Histoire est sans valeur, car ils ne voient pas, et c'est pourtant le fait principal, que l'Europe catholique était encore catholique tandis que la rupture se faisait, et que l'idée que l'Eglise pouvait être une chose étrangère ne fut possible qu'après cette rupture complète.

Cette notion d'une Eglise catholique, tyran des catholiques, est un premier exemple de mauvaise Histoire. En voici un second plus détaillé. M. Wells est obsédé, comme les protestants les moins intelligents l'étaient il y a une génération, par l'extraordinaire idée que l'Eglise catholique restreint la raison et l'action de l'esprit humain.

Ecrire cela de l'Eglise catholique, c'est dire (et il y a vraiment des gens qui le disent) qu'une formule mathématique restreint la liberté de l'esprit humain.

Nous nous trouvons devant un romancier célèbre s'occupant de ce qu'il croit, d'après des on-dit, le plus grand phénomène de l'Histoire, et ce qui est en effet le plus grand phénomène de l'Histoire, l'Eglise catholique; et cependant il l'attaque sans savoir ce que c'est. Il y a quelque temps, le plus grand phénomène politique du monde — c'est peut-être encore le plus grand — était l'expansion soudaine de l'Empire britannique, et, sous l'unique lien d'une couronne nominale, sa vaste extension, sa croissance rapide. Que dirions-nous d'un étranger qui, haïssant cet accroissement, l'attribuerait à la tyrannie? Nous dirions exactement ce que je dis de M. Wells. Il ne sait pas de quoi il parle.

L'Eglise catholique expose certaines vérités, et ceux qui acceptent son autorité acceptent ces vérités. Ils n'acceptent pas son autorité en découvrant les vérités et en les rassemblant. Ils n'acceptent pas son autorité comme le lecteur moderne qui accepte tout ce qu'il lit. Son caractère lui révèle son autorité. Alors seulement, conséquence et non cause d'une telle reconnaissance, ils acceptent son enseignement.

Ceux qui sont nés dans son sein héritent de cette vérité et l'apprennent dans leur enfance; mais ce n'en est pas moins la connaissance de la vérité, et non une suggestion qui ne signifie rien. La foi n'est pas l'imbécile acceptation de préceptes qu'on a entendus avant l'âge de raison; c'est au contraire, l'acte le plus haut de la volonté intelligente. M. Wells semble croire sincèrement que Lacordaire et Newman, en acceptant le mystère de la prédestination et du libre arbitre, faisaient preuve d'obéissance servile. C'est comme si l'on disait à quelqu'un qui admire la terre et les cieux qu'il plagie un critique d'art.

Ici M. Wells nous dit avec une insistance fatigante qu'à la fin du moyen âge l'homme commença « à penser par lui-même ». L'Eglise, nous dit-il, « avait pour objet d'opprimer les esprits ».

# Ouvrages recommandés

**LA DIVINE LITURGIE**  
DE NOTRE PÈRE SAINT JEAN CHRYSOSTOME,  
par Dom Placide de MERSTER, O. S. B.  
Vol. de XVI-160 pp. (3<sup>e</sup> édit.) . . . 16,00 fr.  
*Excellent manuel contenant le texte grec de la messe avec la traduction française en regard et de très nombreuses notes explicatives.*

**APERÇU SYNTHÉTIQUE**  
DE LA VIE SUPERNATURELLE ET MYSTIQUE,  
dédié aux âmes qui aspirent à la perfection,  
par S. Gr. Mgr WAFELAERT, S. T. D. et M.  
Evêque de Bruges.  
Brochures de 48 pages. . . . . 2,50 fr.  
*Cette magistrale synthèse expose en quelques formules prégnantes ce que, à travers les obscurités de la foi, nous pouvons entrevoir de la vie incompréhensible de Dieu Un et Trine.* (P. Louis Peeters, S. J.)

**GUIDE PRATIQUE**  
POUR LA CONFECTION DES ORNEMENTS  
GOTHIQUES,  
par les Bénédictins de S. Louis du Temple  
Vol. grand in-4<sup>e</sup> (22 x 28) de 125 pp. sur papier couché, avec plus de 100 grav. dans le texte, 4 pl. en couleurs hors texte et 4 gr. pl. modèles de broderie.  
Tome I . . . . . 45,00 fr.  
Le tome II paraîtra dans quelques semaines. On peut souscrire dès maintenant.  
*Le « Guide » réalise son titre : il est gothique et pratique et cela lui suffit.* (D.A.V.)

**SAINTE GERTRUDE,**  
**SA VIE INTÉRIEURE**  
par Dom G. DOLAN, O. S. B.  
Un vol. in-12 de X-286 pages. . . . 8,00 fr.  
*Excellent livre qui fera « découvrir » sainte Gertrude à plus d'un lecteur.*  
(P. J. de Guibert, S. J.)

**LA SAINTE MESSE**  
NOTES SUR SA LITURGIE  
par Dom Eugène VANDEUR, O. S. B.  
Un vol. in-12 (45<sup>e</sup> mille) de 320 pp. 9,00 fr.  
*Ce livre devrait faire partie de toute bibliothèque chrétienne.*  
(† Cardinal Mercier.)

**MÉDITATIONS SUR LA RÈGLE DE SAINT BENOIT**  
POUR TOUTS LES JOURS DE L'ANNÉE  
par Dom Robert MOREL, O. S. B.  
Un vol. in-8<sup>e</sup> de 448 pp. . . . . 9,00 fr.

**LITURGIA**  
OU PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA LITURGIE,  
par Dom Gaspar LEFEBVRE, O. S. B.  
Vol. de X-230 pp. (3<sup>e</sup> édit., 8<sup>e</sup> mille) 9,00 fr.  
Editions anglaises et portugaises, prix divers.  
*La meilleure introduction à l'intelligence de la Liturgie.* (P. Donceur, S. J.)

**LE TRIOMPHE DE LA MISÉRICORDE**  
**LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS**  
considéré dans l'Évangile et dans l'Histoire  
par l'abbé Albert LIBERMITTE, P. S.  
Préface de S. Em. le Cardinal MERCIER  
Volume in-12 de 74 pp. . . . . 3,00 fr.  
*Votre parole est communicative. Les multiples preuves que vous alléguiez de l'amour de Notre-Seigneur pour ceux qui sont tombés sont décisives.* († Cardinal Mercier.)

**LE BRÉVIAIRE ROMAIN**  
en français.  
Traduction annotée (3<sup>e</sup> édit. conforme aux dernières rubriques.)  
Deux vol. (13 x 19 1/2) de 1555 et 1404 pp. . . . . 60,00 fr.  
*Cet ouvrage s'adresse surtout aux personnes du monde qui se donnent la consolation de connaître et de méditer les belles prières de l'Église. Il les leur fera mieux goûter encore par une traduction parfaite et des notes nombreuses et précises.* (F. J.)

**L'ANNÉE LITURGIQUE**  
d'après sainte Gertrude et sainte Mechtilde.  
Deux vol. in-12 de LV-178 et 240 pp., chaque volume. . . . 10,00 fr.  
*Ce précieux recueil facilite la compréhension de la liturgie et sera pour beaucoup le complément du Missel et du Bréviaire.* (R. M.)

**LA PIÉTÉ LITURGIQUE**  
par Dom Lambert BEAUDUIN, O. S. B.  
Brochure . . . . . 3,00 fr.

**CANTIQUES LITURGIQUES**  
POUR LES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ANNÉE  
par Dom Angeleme DEPREZ, O. S. B.  
1<sup>er</sup> cahier : 41 cantiques avec accompt 5 fr.  
2<sup>e</sup> cahier : 22 id. . . . . 5 fr.

**LE MOBILIER LITURGIQUE**  
**D'UNE ÉGLISE PAROISSIALE**  
par M. l'abbé MALHERBE  
Beau volume in-8<sup>e</sup> avec d'abondantes illustrations . . . . . 18,00 fr.  
*Attachante étude sur la restauration liturgique de l'église de Ronquières.*

**DU DOUTE A LA CONTEMPLATION**  
**SEUR CLAIRE DE JÉSUS**  
Religieuse bénédictine (1894-1923)  
par E. MISSEREY.  
Un vol. in-12 de 185 pp. . . . . 8,00 fr.  
*Une des plus belles fleurs de ce bouquet d'âmes mystiques que notre âge de scepticisme et de matérialisme a vu s'épanouir pour Dieu et embaumer le jardin de la Sainte Eglise.* (P. Joret, O. P.)

**ÉCRITURE ET ENLUMINURE**  
**DES MANUSCRITS (IX<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> siècles)**  
par Dom BLANCHON-LASSERVE, O. S. B.  
Vol. de grand luxe (33 x 25 cm.) 8 pl. couleurs sur Japon 14 illustr. le texte. Nombreux dessins dans le texte. Le plus bel ouvrage paru sur l'enluminure 65 francs.  
FASCICULES SUPPLÉMENTAIRES N<sup>o</sup> 1 et 2.  
Chacun 8 pl. en couleurs sur Japon.  
L'exemplaire. . . . . 30,00 fr.  
*Livre d'une rare érudition, d'une science profonde.* (A. Derudder.)

**RECUEIL DE MÉDITATIONS LITURGIQUES** pour CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE  
par M. l'abbé ROGER  
Un vol. in-32 de 554 pp. . . . . 6,00 fr.

**ENTRETIENS FAMILIERS**  
**SUR LA SAINTE MESSE**  
par une MONIALE BÉNÉDICTINE  
Un vol. in-8<sup>e</sup> (2<sup>e</sup> édit.) de 80 pp. . . 2,50 fr.

**L'ÂME DU CULTE**  
par Dom Odon LOTTIN, O. S. B.  
Brochure . . . . . 3,00 fr.

**ALLELUIA!**  
**CATÉCHISME LITURGIQUE**  
suivi d'un recueil de cantiques (72 cantiques notés, 10 sans musique)  
par M. l'abbé G. DUNICHOY  
Broché . . . . . 6,00 fr.

Demander prospectus de librairie, de papeterie, d'imagerie, d'enseignement liturgique intuitif et de projections lumineuses à

**Apostolat Liturgique de l'Abbaye de Saint-André, par Lophem-lez-Bruges**

# AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES

RUE NEUVE - BRUXELLES

SUCC. ANVERS

LIÈGE BRUGES

TISSUS, NOUVEAUTÉS

CONFECTIONS

POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

HAUTE COUTURE

BLANC

BONNETERIE - LINGERIE

CHEMISERIE - MERCERIE - COLIFICHETS

DENTELLE

CHAPELLERIE - MODES - FOURNITURES

AMEUBLEMENT

MOBILIERS DE STYLES ET MODERNES

TAPIS D'ORIENT

TOUT CE QUI CONCERNE

L'AMÉNAGEMENT

ET LA DÉCORATION DU HOME

Produits Alimentaires

ARTICLES DE MÉNAGE



Avant de faire un achat, ne manquez pas de voir nos magasins. Vous y trouverez le plus beau choix, la meilleure qualité et les prix les plus bas.

DÉPARTEMENT SPÉCIAL

pour les Communautés Religieuses, Instituts, Pensionnats, Œuvres de Bienfaisance, etc.

Nos Délégués vous rendront visite sur simple demande, et sans engagement.

Inscrivez-vous pour recevoir régulièrement nos Catalogues et Feuilles spéciales.

*Les grands magasins les plus anciens et les plus importants du Pays*

## OSCAR DRUET

Rue de la Borne, 99 Bruxelles-Ouest

### Tous les Charbons

Fournitures en sacs plombés de 50 kil. net sur demande

Prix spéciaux par wagon. - Expéditions en province

ENTREPRISE ET SURVEILLANCE

de la mise en cave des charbons pour Bruxelles et Faubourg

Téléph. 629,97-630,81. - Chèques postaux 46263



NOUVEL ENCAUSTIQUE "VROONE"  
VERNIS ET CIRE

les parquets - meubles - boiseries - carrelages - linoléums - marbres, etc.

## FLORENT BLANCKAERT

Manufacture de Couleurs - Vernis - Emaux

Tous produits pour LA PEINTURE

26, rue Victor Mabile, BRUXELLES

Téléphone 665.26

BOIZANEUFF JAPONAIS :

Le Roi des Décapants - Déverniseurs idéal

## BANQUE

DE

### l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :

Longue rue Neuve, 107-111  
ANVERS

Succursale :

Rue Théophile Roucourt, 2  
BERCHEM-lez-ANVERS

Comptes chèques. - Ouvertures de crédit.  
Comptes à terme. - Comptes de quinzaine.  
Caisse d'épargne. - Location de coffres-forts, etc.

LIBRAIRIE SAINT-LUC

## MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT Succ.

26, rue la Montagne

BRUXELLES

Missale romanum. - Breviarum romanum. - Livres liturgiques  
Ascetisme. - Grand choix de livres de prières et de chapelets. -  
Imagerie religieuse. - Cachets de première communion

Typographie. Lithographie. Reliures.

Au treizième siècle, « un nouvel arbitre, plus grand que le pape ou que la monarchie, apparaît dans le monde, l'opinion publique ». Jean Huss subit le martyre, « non pour une doctrine particulière, mais pour la liberté d'intelligence et de conscience de l'humanité ».

Et ainsi de suite. Tous les rabâchages de sa jeunesse entendus à Exeter Hall y passent.

Il est désespérant de discuter avec ceux qui ne connaissent pas leur sujet. M. Wells lui-même (comme certainement son public ignorant) croit-il que le catholique n'examine pas ses premiers principes? Qu'il ne s'intéresse pas aux discussions intellectuelles? Que continuellement il ne critique, ne pèse et ne juge? M. Wells croit-il qu'il y a deux espèces d'hommes : 1<sup>o</sup> le catholique — par exemple Pascal — à qui on défend de penser et qui n'a aucune capacité intellectuelle; 2<sup>o</sup> les hommes qui, comme M. Wells, ont atteint le sommet de la pensée, grâce à une liberté et à un pouvoir intellectuel exceptionnels? Sans doute. Mais la vue d'un homme si satisfait de soi ouvre les yeux sur l'instruction obligatoire et laïque des écoles élémentaires.

Croit-il que saint Thomas d'Aquin ne se servait pas de son intelligence?

Pense-t-il que Suarez ne fait que répéter? que Lanfranc est un perroquet? que saint Augustin redit ce qu'il a entendu? Croit-il qu'à Louvain, à Paris, à Lyon, à Angers, à Maynooth, on évite les problèmes intellectuels? Sans doute.

J'ai fait à M. Wells la justice de dire, çà et là, qu'il est très précis en matière de dates, de détails et de points secondaires. Mais ici, au sujet de cette période qui précède la Réforme, cette précision, son principal mérite, disparaît. La raison en est que ses préjugés le dominent et qu'il n'a pas la patience de recourir à des livres de référence qui pourraient détruire sa légende protestante. Par exemple, s'étant mis dans la tête que la chose imaginaire appelée la race nordique avait en horreur la chasteté, il nous parle du préjugé des premiers Anglo-Saxons et des hommes du nord contre les moines et les religieuses.

C'est fort. Nous ignorons ce que les pirates du cinquième siècle ont fait contre les monastères, et cela pour une bonne raison : il n'y avait pas de monastères dans l'Angleterre de l'est. Mais nous savons que la région germanique — le côté du nord-est — avait plus de monastères que toute autre partie de l'Angleterre anglo-saxonne.

Nous savons trop bien ce que les pirates scandinaves ont fait. Ils ont attaqué les monastères parce qu'ils étaient riches, peu défendus et formaient de vrais centres de civilisation. Mais immédiatement après leur conversion ils révèrent l'institution monastique et lui firent plus de dons qu'on n'en faisait dans le sud. Et, s'il est fait évident dans l'Histoire, c'est que, dès que les hommes acceptent notre civilisation, ils respectent sa remarquable institution monastique.

Je ne puis croire qu'un auteur qui écrit une Histoire, même abrégée, ne sache pas que les institutions monastiques prospèrent, surtout parmi les ancêtres de ceux que M. Wells appelle nordiques (ce qui signifie simplement protestants modernes). Elles ne prospèrent pas parmi eux maintenant; mais imaginer le passé d'après le présent démontre l'incompétence historique.

Passons à ce qu'il dit sur Wycliffe. M. Wells répète que Wycliffe « traduisit la Bible en anglais afin de contre-balancer l'autorité du Pape ». En effet, Wycliffe et ses disciples traduisirent la Bible (leur œuvre a probablement disparu), mais M. Wells ignore-t-il que dès le quatorzième siècle les Ecritures avaient été mises en langage profane?

Wycliffe se servait de la Bible comme d'un manuel où il pouvait prendre des citations contre les changements du Canon. Mais il ne parlait pas à une société ignorante du Canon. Il voulait faire une idole de la Bible, mais il ne fabriqua pas cette idole. Peut-être lui donna-t-il une interprétation particulière, mais nous n'en savons rien, car cette interprétation a disparu.

Bien plus, M. Wells imagine que Wycliffe a lancé les doutes hérétiques sur le Saint-Sacrement et en a fait la plus grande partie de son enseignement. Quelle lamentable histoire. C'est comme si je disais que M. Snowden a lancé le socialisme en Europe et que cela a été la grande mission de sa glorieuse carrière.

Mais ces erreurs surprenantes ont peu d'importance si on leur compare l'incapacité de l'écrivain à comprendre son sujet.

M. Wells est un mauvais historien parce que, naturellement opposé à l'Eglise catholique par l'éducation et le milieu social, il ne connaît pas la nature de ce qu'il critique.

La Réforme est l'événement le plus important de l'histoire depuis l'Incarnation, et en voici la raison : la Chrétienté désunie est blessée; l'unité de la Chrétienté est rompue par la Réforme d'une façon différente et plus durable qu'elle ne l'avait été jusqu'alors.

La séparation de l'Orient et de l'Occident fut surtout et encore une séparation politique. Les différences de doctrine qu'on a alléguées sont une excuse et non une cause. Les grandes hérésies (et celle d'Arien fut la plus grande) firent du mal et agitérent le vaisseau de Pierre, mais elles ne créèrent jamais ce qu'on peut appeler « un royaume séparé » dans la Chrétienté, un tout avec ses traditions hérétiques son sol et ses racines et ses mauvais fruits.

Toutes auraient pu le faire et celle des Albigeois faillit réussir. Si la Croisade des Albigeois n'avait pas remporté la victoire, et si la bataille de Muret (dont on ne parle pas dans les livres de classe anglais — elle a autant d'importance que Marathon) n'avait pas sauvé la culture européenne, les Albigeois nous auraient fait couler. Grâce à l'énergie déployée et à une chance providentielle, ce désastre fut évité.

Mais on ne repoussa pas à temps l'attaque générale du seizième siècle. De là naquit une division dans la Chrétienté, une culture entièrement nouvelle, qui gardait en partie les anciennes doctrines, mais qui, par son principe même, était destinée à se dissoudre lentement; de telle sorte qu'aujourd'hui les protestants n'ont rien gardé de cette doctrine, sauf un certain respect pour la Seconde Personne de la Sainte Trinité — considérée naturellement comme un homme, — quelque vague conception d'un Dieu personnel, et la vague idée de la vie future qui doit être pour l'individu la certitude d'un bonheur final et bien mérité.

On peut objecter que la grande hérésie de l'Islam (ce fut bien une hérésie et non une nouvelle religion : car toutes ses doctrines sont tirées de l'Eglise catholique) eut un effet plus permanent que la Réforme : effet souvent comparable à celui du protestantisme, par exemple par son mépris des sacrements et de la prêtrise, des symboles et des images, et de presque tout le surnaturel, et par son dégoût pour le mystère.

Mais j'établis une différence entre les deux et je dis que la Réforme est le plus grand événement, car elle a eu lieu dans ce qui est à la fois le cerveau et le cœur du monde : l'Europe.

La Réforme a rompu et dégradé la culture de notre race qui dirigeait l'humanité. L'Islam n'a pas fait cela. Il a ruiné des provinces entières. Il a détruit notre influence dans la Méditerranée. Il a mis sa flétrissure sur les bords de notre civilisation, l'Afrique romaine du Nord, et l'Orient grec, mais il n'a pas parodié la tradition chrétienne. Il a désiré détruire la Chrétienté comme une chose extérieure, tandis que les héritiers de la Réforme ont toujours essayé et sans doute essayent encore de la détruire du dedans.

Peut-être avons-nous échappé à la maladie. Peut-être sommes-nous au seuil d'une époque où nous serons immunisés, où l'unité catholique se reformera. C'est le seul espoir pour notre civilisation. Mais un plus grand péril, un déclin accentué de notre culture, est aussi possible. Dans ce cas, la grande tradition européenne devra soutenir le siège comme elle le fit aux âges de ténèbres, restreinte à un petit groupe qui maintiendra encore intacte la culture catholique.

Or M. Wells ne comprend pas ce que fut la Réforme, parce qu'il ne comprend pas ce qu'elle a détruit.

Ces moqueries contre la civilisation catholique, cette façon de parler de « l'enseignement de Jésus de Nazareth », l'emploi continu du mot Chrétienté dans le sens que lui donnent les sectes protestantes, — comme si la meilleure pierre de touche n'était pas l'unité, — tout cela montre que M. Wells ne connaît pas ce dont il parle. Il ne voit pas que l'Eglise catholique est unique comme institution et comme phénomène historique.

Il la divise toujours (comme font la plupart de nos manuels) en fausses catégories confondues dans une fausse ressemblance. L'Eglise catholique est pour M. Wells (et pour beaucoup d'autres de son espèce) une religion au milieu de beaucoup de religions. Elle parle — croit-il — d'une Incarnation au milieu de beaucoup d'autres incarnations; elle a — croit-il — un système parmi beaucoup d'autres systèmes, et ainsi de suite.

Mais ce qui caractérise l'Eglise catholique, c'est que, vraie ou fausse, elle est tout à fait distincte dans l'histoire de notre race. Elle assume, comme ne le fit jamais aucun autre système, un caractère divin et universel, et une autorité absolue, et cette autorité n'est pas vague mais précise, multiple, exigeante et s'étend à toute la vie humaine.

L'Eglise catholique dit : « Je viens de Dieu, aucune autre religion ne vient de Dieu. Dieu, fait homme par amour, m'a créée. Par Sa voix qui est en moi, vous êtes à l'unisson avec toutes les œuvres de Dieu et ainsi avec votre fin et votre nature. Je suis, et je porte à jamais témoignage. »

Cette revendication peut être vraie ou fantaisiste, mais ne pas savoir qu'elle existe ni quelle influence elle eut (et elle a) sur les hommes est la première cause de l'incapacité de M. Wells à comprendre l'histoire de sa race.

Il comprend mieux l'histoire des autres races. Tout ce qu'il dit, par exemple, sur l'Empire mogol est admirable, sauf, naturellement, quand il essaye de penser.

Une autre idée fautive de M. Wells est cette idée que la Réforme était inévitable. Le malheur de presque tous nos écrivains modernes (presque tous hors de la culture catholique) est qu'ils prennent pour modèle de pensée les sciences physiques. Ils ne peuvent comprendre le libre arbitre; ils ne peuvent comprendre que l'homme choisit entre le bien et le mal.

L'Europe n'était pas brisée, elle ne s'était pas divisée avant la Réforme. L'Europe avait été en péril avant la Réforme, mais on avait pu la sauver. Ce furent quelques événements politiques qui firent pencher la balance contre l'unité et produisirent les perturbations dont nous souffrons de plus en plus. Chaque événement dépendit de volontés humaines. La foi quitta l'Angleterre, parce que quelques hommes avides convoitèrent les biens de l'Eglise. Et sans doute la politique de Richelieu, que M. Wells semble ignorer, décida de la tragédie. Si Richelieu avait soutenu l'Empire, tout l'Europe serait catholique aujourd'hui.

Il faut remarquer que M. Wells ne s'aperçoit pas que l'Eglise catholique vit encore.

Je l'ai déjà indiqué. L'autorité n'est plus universelle en Europe, mais elle règne sur l'esprit européen qui s'accroît chaque jour. Nous autres catholiques formons encore la majorité de l'Europe occidentale et nous sommes le centre de gravité de notre sphère. Ce n'est pas la culture de l'Angleterre ou de l'Allemagne du Nord, appuyée par l'anticléricalisme de la France ou des pays scandinaves, qui forme le centre de gravité intellectuel de l'Europe, mais ceux qui ont accepté ou acceptent de nouveau la doctrine entière, origine de notre culture.

Peut-être l'erreur la plus caractéristique de M. Wells sur la Réforme est-elle qu'il s'imagine au début du seizième siècle (et même plus tôt) un grand mouvement populaire contre la doctrine catholique. Il n'en est rien. Je sais que cette affirmation surprendra beaucoup de mes lecteurs, car cette invention est très populaire.

Mais ce que j'affirme est vrai. Il n'y eut aucune révolte générale contre la foi. Il y eut une indignation générale contre l'indifférence et la corruption des dirigeants.

A la fin du Moyen âge, une petite minorité enthousiaste et sincère se souleva contre les abus. Il n'y eut pas de mouvement général contre la doctrine. Il n'y eut rien qui ressemblât, même de loin, au grand sentiment général contre le capitalisme moderne. C'est un mythe. Il y eut quelques fanatiques et quelques extravagances (réaction contre les abus du pouvoir sacerdotal). Il n'y eut aucun soulèvement contre la doctrine. Au contraire, lorsque quelques audacieux attaquaient la doctrine, le peuple la défendait.

M. Wells et ses pareils croient que les gens durent s'éveiller et dire : « Après tout, cette doctrine de la Présence réelle est-elle vraie? » ou : « Après tout, ce mystère de l'Incarnation (ou de la Trinité) n'est-ce pas un conte de fées inventé par les hommes? » Ce n'était pas l'attitude de nos pères.

Le scepticisme fut chose courante dans la culture catholique, à ses débuts, comme de nos jours. Il ne fut pas particulier au seizième siècle; il existait au Moyen âge. Ce qui fut particulier à la fin du quinzième siècle et au début du seizième, ce fut la

réaction politique contre le système laïque aussi bien que le système ecclésiastique qui avaient perdu leur vigueur.

M. Wells a raison quand il répète que le peuple s'irritait non pas de ce que la Papauté gouvernât la religion, mais de ce qu'elle ne la gouvernât pas assez et qu'elle ne fût pas assez religieuse. Mais il a tort — historiquement tort — de dire que seuls les Espagnols, qui sortaient d'une longue et glorieuse guerre contre l'Islam, gardaient leur enthousiasme pour l'Eglise. Il ne connaît pas cette époque.

En Europe, tous les hommes gardaient leur enthousiasme pour l'Eglise et réagissaient contre les sophismes par lesquels les puissants excusaient leurs pillages, mais qui, les masses le comprenaient d'instinct, détruisaient la liberté et le bonheur de l'homme.

M. Wells n'a-t-il jamais entendu parler des grandes mais malheureuses révoltes populaires, en Angleterre, contre les derniers Tudor? ou des révoltes plus violentes, et couronnées de succès, de la populace contre la domination huguenote, en France? Sans doute, car on les voit dans tous les cinémas. Mais il ne comprend pas ce que c'était. Ces révoltes populaires étaient de furieuses protestations contre le meurtre de cette culture catholique que les pauvres non seulement savent nécessaire à leur précaire bonheur sur cette triste terre, mais qu'ils sentent aussi d'origine divine.

Plus loin, je trouve une autre preuve d'ignorance. « Luther s'était mis, dit M. Wells, à lire la Bible. »

Naturellement, opposer la Bible à la tradition faisait partie du mouvement sectaire. Exposée ainsi, c'est une vérité historique. Mais croire qu'au seizième siècle l'homme cultivé tout aussi bien que le plus rude paysan ne savait pas ce qu'il y avait dans la Bible est aussi faux que croire qu'en Angleterre les riches propriétaires de chevaux seuls s'intéressent aux courses.

M. Wells a raison de dire que les princes ont fait une réforme politique, mais il a tort d'imaginer qu'à la même époque le peuple n'a plus voulu de la religion.

Il y a eu des émeutes, comme toujours en temps de troubles. Mais elles vinrent après la révolte politique contre l'Eglise, et non avant. Le peuple suivit les riches; il ne les poussa pas. Il y eut des mouvements populaires contre la richesse et l'inégalité de la vie — comme toujours lorsque la société est ébranlée. Mais il n'y eut aucun soulèvement populaire contre la doctrine; seulement de quelques cliques intellectuelles. En Europe, le peuple ne se souleva pas contre la seule nourriture dont son âme vivait. Au contraire, ce fut le peuple qui sauva l'Eglise catholique, en dépit des nobles et des princes et des prêtres apostats; les Luther, les Knox et les autres, qui en dépendaient, n'auraient jamais acquis leur triste renommée sans leurs maîtres athées et avides.

Notre auteur ne décrit pas ce qui s'est passé; il ne fait que répéter les histoires de son enfance.

Il n'est pas facile d'expliquer en termes clairs une idée embrouillée, mais j'imagine qu'on pourrait traduire ainsi l'idée maîtresse de M. Wells :

L'Eglise catholique est morte. Personne aujourd'hui parmi ceux qui comptent n'accepte son autorité. Ceux qui le prétendent ne le font que par intérêt. L'ancien attachement sincère était fondé sur l'ignorance, le manque de journaux, de typographes et de chemins de fer. Aujourd'hui on ne retrouve la vieille foi sincère que chez quelques paysans arriérés et ignares.

Un homme qui comprend si mal le monde moderne est-il capable d'écrire l'histoire du passé?

Je pourrais résumer en disant : toute son attitude envers l'Eglise catholique et même envers le sentiment religieux me rappelle un souvenir personnel. Dans la ville de Lichfield, un certain voyageur de commerce me confia un jour sa conviction que : « tout ce qu'on dit sur le vin n'est qu'ineptie. Tous les vins se ressemblent et en tous cas ils sont tous aigres et mauvais, et les gens l'avoueraient s'ils n'avaient pas peur de leurs voisins. »

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Le Cinquantenaire du Pontificat de Pie IX (1878-1928).

Le carillon des cinquantenaires ne sonne pas avec la même vigueur que celui des centenaires, mais il n'est pas possible que le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Pie IX ne retentisse pas, de Rome, où il fut célébré le 5 février dernier dans la basilique gardienne de sa tombe, dans l'Eglise universelle. Les hommes de ma génération du moins sentiront, à ce retour des années, se réveiller tous leurs souvenirs. Beaucoup se rappellent ces lignes que Louis Veillot traçait d'une plume déjà fatiguée dans un de ses derniers articles, le 8 février 1878 : « La reconnaissance du monde ne laissera pas combler la source des larmes heureuses qu'il répand aujourd'hui. Elle a été creusée par de longues années d'amour, d'admiration et d'espérance; elles ont été trop douces et trop amères... Le jour est venu où tous ceux qui ont vu et aimé Pie IX se savent gré du sort qui leur a fait voir cet ange, et qui leur a permis de marcher dans sa lumière si pure et si noble. Avoir vu, avoir admiré, avoir compris la vraie force, la vraie sagesse, et béni la vraie vertu... ils ont eu ce contentement, cette fierté, cette allégresse, cette victoire! C'était le don que faisaient la présence et l'amour de Pie IX, et ceux qui ne l'ont pas obtenu... instruits trop tard, s'honorèrent encore de le regretter. » Emouvant témoignage du vieil athlète, qui avait tant aimé Pie IX, l'avait tant exalté, auquel il ne put survivre que d'une vie mentale latente, jusqu'en 1883.

En effet, la popularité du Pape qui couronnait par une mort sereine un pontificat de trente-deux ans, le plus long de l'histoire, cette popularité était immense. Dès son avènement en 1846, il provoqua un tel éblouissement de gloire et de tendresse que par lui la Papauté en fut illuminée d'une nouvelle splendeur. Le prophète de Maistre avait annoncé cette exaltation dans son livre : *Le Pape*, dont Pie VII n'avait pas osé accepter la dédicace et qui, tiré à 200 exemplaires, ne fut pas épuisé dans l'année de son apparition ! Le gallicanisme, le josphisme et toutes les machinations des sectes avaient longtemps créé autour du Siège Apostolique une atmosphère de défiance. Pie IX dissipa ces brouillards, donna le coup de mort à ces erreurs, déjoua ces manœuvres. Avec quelle noble assurance il fit resplendir la suprématie de son Magistère, lorsque pour définir l'Immaculée Conception, il voulut prononcer seul, sans intervention d'aucun concile, en présence de toute l'Eglise obéissante, attestant ainsi plus haut que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs, sa propre infailibilité.

Par l'éclat de ses dons personnels et de ses vertus, son esprit lumineux et vaste, sa prestigieuse éloquence, la sublimité de sa foi, sa charité inépuisable, sa surhumaine sérénité qui le faisait planer au-dessus de toutes les tempêtes; par la grandeur inégalée de son action doctrinale comme par l'exercice de la royauté; par la majesté du Pontife, la tendresse du Père, la magnificence du Roi; par l'héroïsme des luttes qu'il a soutenues contre la Révolution et par le lustre même de ses malheurs, Pie IX a élevé la Papauté à son faite providentiel et en a déployé la puissance dans sa plénitude.

L'homme qui devait atteindre à cette cime et dominer son siècle fut soudain révélé à Rome et au monde par le conclave de 1846, où, a-t-on dit, le cardinal Altieri, de très haute influence, fit porter sur le nom de Mastai-Ferretti l'unanimité des suffrages.

Il était en 1792, des comtes Mastai, à Sinigaglia, dans les Etats pontificaux. Son berceau avait flotté, pour ainsi dire, sur le déluge de sang que répandait la Révolution française. Fils d'une sainte mère, il voulut être prêtre. Atteint dès sa jeunesse du mal affreux de l'épilepsie, il conquit sa prêtrise par un miracle. Il s'en fut solliciter de Pie VII, qui déjà lui avait permis de se faire ordonner, la faculté de célébrer seul, sans l'aide d'un assistant. Le Pape la lui accorda en posant la main sur sa tête, et désormais, plus jamais, le terrible accès ne se reproduisit. Successive-

ment directeur de l'orphelinat de « Tata Giovanni », de l'hôpital Saint Michel (où plus tard, Pape, il fera venir les Frères de Mgr Scheppers), auditeur au Chili, évêque de Spolitto, archevêque d'Imola, à 35 ans, il fut créé cardinal *in petto* par Grégoire XVI au consistoire du 23 décembre 1839 et proclamé dans celui du 14 décembre 1840, à 48 ans.

« Rien n'égalait jamais, a écrit Louis Veillot, l'hosannah des premiers jours de son règne. L'hymne d'admiration et d'amour n'a point cessé, mais alors, sincère ou simulé, il était unanime. »

Dès son apparition à la loggia de Saint-Pierre pour la première bénédiction *urbis et orbi*, il avait conquis le peuple romain, écrit Mourret, « par la beauté de sa physionomie, la puissance harmonieuse de sa voix, l'impression de bonté qui émanait de toute sa personne ».

Cette popularité monta donc à son comble lorsque le jeune Pape-Roi, adoptant le programme du parti national, entra généreusement dans la voie des réformes souhaitées, rendit un décret d'amnistie et modernisa par une série d'améliorations sagement libérales le gouvernement de ses Etats. Les sectaires s'emparèrent de cette espèce d'ivresse et cherchèrent à compromettre Pie IX dans leurs menées. Un pouvoir occulte organisa l'émeute permanente des ovations. Bientôt Mazzini se démasqua, leva le drapeau de l'insurrection, somma le Pape de déclarer la guerre à l'Autriche, fomenta un mouvement révolutionnaire. Le Pape trouva en vain un ministre, Rossi, capable de barrer le chemin aux sombres menées des Ventes et des Loges. Rossi fut frappé, sur les marches du péristyle de la Chambre, par un coup de stylet à la gorge qui lui trancha l'artère carotide.

C'était le signal du débridement des forces anarchiques, l'émeute triompha et Pie IX, prisonnier de la Révolution, dut s'enfuir de Quirinal, sous un déguisement, pour épargner à l'Italie un de ces crimes dont le châtiment ne retombe pas seulement sur les auteurs du forfait, mais sur ceux qui l'ont laissé commettre. C'est à Gaëte qu'il s'exila pour une durée de dix-sept mois et d'où la France le ramena, en vainqueur, dans Rome, après le rétablissement de l'ordre, le 12 avril 1850.

On a dit que le même homme a pu voir l'exil de Pie VI à Valence, de Pie VII à Fontainebleau, de Pie IX à Gaëte et assister au retour triomphal de celui-ci. Chaque fois, les ennemis de l'Eglise ont cru en avoir fini avec la Papauté, mais, elle entreter tous ses persécuteurs.

L'intervention de l'armée française donna lieu à la Chambre française à un débat mémorable qui mit aux prises Victor Hugo, exhalant dans une philippique ampoulée sa haine contre la Rome des Papes et Montalembert, l'illustre champion de l'Eglise. L'histoire a enregistré son discours comme l'un des plus splendides triomphes de l'éloquence. Le fameux passage que je ne puis résister au plaisir de citer ici souleva, au dire des journaux de l'époque, une tempête d'applaudissements, tels qu'on n'en a sans doute jamais entendu de pareils dans une assemblée délibérante.

« L'histoire dira que mille ans après Charlemagne et cinquante ans après Napoléon, la France est restée fidèle à ses traditions et sourde à d'odieuses provocations... Savez-vous ce qui ternirait à jamais la gloire du drapeau français? Ce serait d'opposer ce drapeau à la croix; ce serait d'échanger le rôle et la gloire de Charlemagne contre une pitoyable façon de Garibaldi! ». Puis, amplifiant une comparaison de Thiers : « Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit : Frappez, mais vous vous deshonorerez, et vous ne vaincrez pas! Eh bien! L'Eglise n'est pas une femme; elle est bien plus qu'une femme, c'est une mère! C'est la mère de l'Europe, c'est la mère de la société moderne, c'est la mère de l'humanité moderne! »

\*\*\*

Renonçant ici à décrire la grandiose mission doctrinale de Pie IX, dont nos lecteurs trouveront dans ce numéro de la *Revue*

un éloquent tableau tracé par le R. P. Yves de la Brière, je veux me borner à un rapide aperçu de la Question romaine.

Elle remonte à 1856 au Congrès de Paris, où Cavour posa la question de l'unité italienne, où le signal des attaques contre le gouvernement pontifical fut donné par les ministres de France, de Sardaigne et d'Angleterre qui formulèrent des plaintes contre Pie IX. En vain le Pontife visita les Romagnes, spécialement visées par Cavour, pour se rendre compte des vrais besoins du peuple et y pourvoir, bientôt, dans toute l'Europe, ce fut une conspiration de la presse révolutionnaire contre le gouvernement du Pape. L'affaire Mortara, notamment, provoqua un rugissement universel.

D'autre part, la Maison de Savoie tendait, avec une inlassable ténacité, à la réalisation de son plan : une fois maître de la Lombardie, l'Etat Sardé s'entendrait avec les révolutionnaires du centre et du sud pour unifier l'Italie en lui donnant pour capitale, non pas Turin, non pas Florence, mais Rome.

En 1861, il annexa les Marches et l'Ombrie. En 1862, la France proposait au Pape un projet qui lui laissait Rome et le patrimoine de Saint-Pierre. Pie IX ne transigea jamais sur son droit. Il avait solennellement affirmé « qu'il ne se reconnaissait pas le droit d'aliéner la moindre parcelle des Etats de l'Eglise ». Il se tint parole. On vit alors la félonie s'unir à la violence : Victor-Emmanuel désavoua un coup de main de Garibaldi contre Rome et même le faire arrêter par son général Cialdini (29 août 1862), désarmer ses bandes à Mentana en 1866 pour leur permettre l'invasion du territoire pontifical en 1867, à Mentana encore, où la victoire éclatante des troupes pontificales assura une dernière période de sécurité qui permit la tenue du Concile.

Enfin éclata la guerre de 1870. Napoléon rappela de Rome les troupes françaises sous la protection desquelles le Concile avait pu durer jusque-là, l'Autriche n'eut pas la grandeur d'âme de relayer la France à son poste d'honneur et, au lendemain de la bataille de Sedan, 90,000 hommes de troupes envahirent les Etats de l'Eglise, refoulèrent les zouaves sur Rome où elles pénétrèrent par la Porte Pia le 20 septembre. L'assaut allait être donné à la Ville Eternelle quand le drapeau blanc flotta sur la tour du château Saint-Ange. Pie IX avait donné l'ordre de cesser la résistance à ses héroïques combattants, prêts à verser leur sang pour sa cause.

Voilà la question romaine ! Devant cet attentat où la lâcheté le dispute à la perfidie, Pie IX déclara « vaine, nulle et de nulle valeur » l'usurpation dont il était victime et rendit le roi d'Italie et son gouvernement « responsables de cette indigne et sacrilège spoliation ».

A toutes les intrigues de la politique, à toutes les embûches de la diplomatie, Pie IX, retranché dans l'imprenable citadelle de sa conscience et du droit, n'a cessé de répondre : *Non possumus*.

En vain voulut-on colorer l'injustice par la fiction d'un plébiscite, en vain Victor-Emmanuel, bouleversé par la fameuse Encyclique du 1<sup>er</sup> novembre qui fulminait l'excommunication contre les envahisseurs, ne consentit qu'avec une extrême répugnance à se fixer à Rome dans le Quirinal, palais des Papes, l'innuité fut consommée et désormais il n'y aura plus de justice dans l'ordre international aussi longtemps qu'elle n'aura pas été réparée.

La fière attitude de Pie IX est restée invariable. A l'injustice, il a opposé la protestation invincible du droit que se léguent ses successeurs. La force des choses, les nécessités de l'ordre ont pu introduire certaines mitigations, rendre les urnes accessibles aux catholiques, admettre la visite de souverains catholiques partant de leur ambassade, ces assouplissements pratiques n'ont rien relâché de la rigueur du devoir de la résistance.

Le *Non possumus* infrangible reste la loi, aussi longtemps que Rome crie, comme la chose volée, après son maître.

Pie IX a rejeté du pied la *Loi des garanties* et les millions qu'elle lui offrait parce qu'il n'a pas voulu reconnaître la spoliation. Il s'est enfermé, prisonnier volontaire, dans l'enceinte du Vatican dont les portes se fermèrent à quiconque relèverait du gouvernement usurpateur, à tout visiteur, même royal, arrivant du Quirinal.

Plus de cinquante ans ont passé depuis cet événement, il n'y a pas de prescription. Le sublime protestataire de 1870 revit dans chacun de ses successeurs proclamant la pérennité indéfectible du droit. Pas de paix sans réparation. Pas de paix avec l'Italie sans stipulation de garanties objectives d'indépendance que seul peut assurer un traité bilatéral, consacré par un accord international.

Le Pape, Puissance souveraine, Chef du monde spirituel, régna sur tous les catholiques de tous pays, redevable de sa mission à chaque conscience, doit occuper une sphère qui domine tous les intérêts politiques et où il soit et apparaisse à tous les regards revêtu de la plus absolue indépendance.

La majesté des revendications de Pie IX ne fit que grandir encore son prestige. Image saisissante de l'Homme des douleurs, il fut jusqu'à sa mort, le 7 février 1878, frappé par des épreuves qui lui vinrent des gouvernements de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Angleterre. Douleurs fécondes, qui préparaient les victoires des débuts du règne de Léon XIII, ces épreuves ne devaient en rien affaiblir la vénération des peuples.

Pie IX avait encore tenu un consistoire le 28 décembre 1877, puis il s'était alité et la maladie ne cessa d'empirer. Ses dernières paroles furent celles-ci : *In domum Domini obimus*. Il était entré dans sa quatre-vingt-sixième année. Il avait dépassé sur la chaire de Saint-Pierre les années du Prince des Apôtres, il a rempli le monde et les siècles de l'éclat de son nom, de ses paroles, de ses gestes, de ses lutes, de ses œuvres immortelles. Il est Pie IX le Grand et l'un des plus grands Papes de l'histoire.

J. SCHYGENS.

## ROME

### Le cinquantenaire du pontificat de Pie IX

D'un remarquable article du P. Yves de la Brière, paru dans les Etudes, sur le pontificat de Pie IX, nous extrayons cette partie relative à l'histoire doctrinale du règne :

L'histoire doctrinale du pontificat de Pie IX se rassemble autour de trois faits dominants : la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, par la Bulle *Ineffabilis Deus*, en 1854 ; l'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*, en 1864 ; les deux Constitutions dogmatiques *Dei Filius* et *Pastor aeternus*, promulguées en 1870 par le Concile du Vatican.

Le dogme de l'Immaculée-Conception provoqua les élans de la piété du peuple chrétien dans tout l'univers, comme la définition de la maternité divine de la Vierge Marie avait suscité l'enthousiasme des foules croyantes du cinquième siècle, lors du Concile d'Ephèse. La Conception immaculée ne fut pas seulement l'aspect privilégié sous lequel la dévotion catholique s'appliqua de préférence à exalter la céleste grandeur de la Vierge Marie dans l'ordre de la grâce. La théologie profitta, non moins que la piété, de la définition solennelle du dogme. Impossible, en effet, d'énoncer correctement cette doctrine de l'Immaculée-Conception sans proclamer, par le fait même, à l'encontre des erreurs du naturalisme moderne, l'élévation primitive du genre humain à l'état surnaturel, le péché originel commis ensuite par Adam et transmis à sa descendance, la restitution de l'amitié divine au genre humain coupable par la vertu rédemptrice de la Passion de Jésus-Christ et enfin le mode plus sublime par lequel la Mère de Dieu participa, dès le premier instant de sa Conception immaculée, au bienfait de la Rédemption par le Christ. Une fois encore, il fallait dire, à propos de l'exacte doctrine des privilèges de grâce dévolus à la Vierge Marie, que ce dogme était la contre-partie éclatante de toutes les hérésies connexes avec le même problème religieux. *Garde, Maria Virgo, cunctas haereses sola interomisti in universo mundo*.

Quatre années après la bulle *Ineffabilis Deus*, lorsque la Vierge de Massabielle répondit à Bernadette : *Je suis l'Immaculée-Conception*, le message de Lourdes, accrédité par tant de miracles, parut aux croyants un écho du ciel au dogme de foi proclamé par Pie IX.

L'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*, en 1864, eurent un retentissement considérable parmi les contemporains, dans le monde catholique et dans le monde incrédule. Les erreurs que Pie IX condamnait avec éclat concernaient particulièrement les relations de la société civile avec la société religieuse, les devoirs

du législateur séculier à l'égard de la vérité chrétienne et des institutions catholiques, la question du mariage et la question de l'enseignement, les garanties temporelles de la liberté spirituelle du Saint-Siège. L'Encyclique *Quanta cura* formulait une réprobation explicite contre les erreurs les plus graves. Le *Syllabus* était un catalogue complémentaire qui renvoyait aux documents antérieurs du Pie IX pour éclairer la conscience des croyants au sujet de doctrines fausses ou de maximes équivoques et fallacieuses, doctrines répondant aux préjugés de l'époque contemporaine, maximes colportées par des esprits bien intentionnés et mal informés comme des vérités notoires et incontestables. A la conception de la société fondée sur l'idéologie naturaliste et libérale, Pie IX opposait la conception traditionnelle du catholicisme, basée sur le droit de Dieu et sur la hiérarchie des devoirs résultant de l'ordre divin.

C'est là surtout que l'interprétation de l'enseignement pontifical se différencie d'après les tendances doctrinales et intellectuelles des divers milieux catholiques. Une famille d'esprits s'attache plus volontiers à la vérité elle-même et aux droits imprescriptibles qu'elle possède. Une autre famille d'esprits regarde davantage les complexités morales et psychologiques de la nature humaine et se préoccupe plutôt de l'adaptation pratique de la doctrine à la capacité, à la « réceptivité » des intelligences, selon le temps et le milieu. La première tendance accueillie avec enthousiasme les doctrines autoritaires et absolues. La deuxième tendance incline aux concessions trop indulgentes du libéralisme. Rarement les deux orientations de la pensée chrétienne se heurtèrent plus vivement qu'aux jours de l'Encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, surtout chez les catholiques français, qui, de par leur génie national, attribuent plus d'importance que d'autres à la théorie abstraite et au culte des idées claires. La controverse fut, d'ailleurs, compliquée, envenimée même, par l'introduction constante d'une foule de litiges politiques et personnels qui étaient parfaitement étrangers à la substance doctrinale du problème.

L'évolution des doctrines dans le monde profane est venue quelquefois apporter un suffrage inattendu à l'enseignement de Pie IX sur des questions où le *Syllabus* avait scandalisé tout particulièrement l'opinion contemporaine. Le libéralisme a, depuis lors, perdu, sur bien des points, les faveurs de l'élite intellectuelle. Et le principe de « non-intervention », réprouvé par le *Syllabus*, est aujourd'hui considéré comme une hérésie politique, juridique et diplomatique, contre laquelle sont conclus tous les pactes internationaux postérieurs à la Grande Guerre, tandis que l'Europe du second Empire accordait à ce principe l'autorité d'un dogme supérieur à toute discussion. Le siècle se prosternait devant une idole, et combien fragile ! C'est la sagesse romaine qui, de l'aveu même des conducteurs de peuples, avait été clairvoyante.

Que l'on ne prétende pas, d'autre part, que Pie IX, dans l'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*, ait pourfendu des erreurs inexistantes, des doctrines qui n'auraient été réellement professées dans aucun milieu catholique de cette époque. Les meilleurs et les plus loyaux d'entre les contemporains l'ont reconnu avec une franchise étonnante.

« Vous me connaissez, pouvait écrire quelques années plus tard l'abbé Paul de Broglie à un ami, et vous savez que, non seulement j'ai accepté l'Encyclique *Quanta cura*, mais que l'enseignement de l'Eglise sur ces matières m'a délivré d'une foule de préjugés modernes. »

Mgr d'Hulst, dans la Préface de sa brochure *Le Droit chrétien et le Droit moderne*, laissait échapper cette confiance qui l'honore et qui remonte aux jours où son noble cœur eut à souffrir, une première fois, pour l'Eglise et même par l'Eglise :

« Jamais je n'oublierai la surprise, l'émotion, l'inquiétude où me jeta la lecture de ce document doctrinal (l'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*). Je vis clairement qu'il y avait quelque chose à changer dans ma conception de la société... Le souvenir de cette évolution intérieure sera ineffaçable en mon âme. Commencée dans la tristesse et dans le trouble, elle s'acheva dans la joie et dans la paix. »

Mais, depuis lors, il m'a été impossible d'admettre que l'err-ur libérale n'eût jamais existé ; car j'avais à la fois conscience et de l'avoir constatée en moi-même et de ne l'avoir pas inventée. »

L'enseignement du Concile du Vatican, qui constitue le plus grand souvenir de l'histoire dogmatique du règne de Pie IX, est très loin de se résumer, comme le croit communément le public profane, dans la seule définition de l'infaillibilité pontificale.

Il comprend, d'abord, la Constitution *Dei Filius*, du 24 avril 1870,

divisée en quatre chapitres, sur la création, la révélation, la foi et les rapports mutuels de la raison et de la foi. Particulièrement dignes de mémoire sont les textes relatifs à la connaissance du vrai Dieu par l'exercice légitime de la certitude naturelle, en remontrant des effets créés à la Cause suprême et créée. Magnifique synthèse de la vérité catholique sur tout un ensemble de problèmes que scrutait la philosophie du dix-neuvième siècle et à propos desquels l'Eglise enseignante avait déjà signalé plusieurs déviations dangereuses : traditionalisme de La Mennais, fidéisme de Bautain et de Bonnetty, rationalisme d'Hermès, de Guenther et de plusieurs autres docteurs d'outre-Rhin. Les formules du Concile du Vatican, promulguées par Pie IX, projettent sur ces questions délicates et touffues un rayon lumineux de clarté souveraine et décisive.

Quant à la Constitution *Pastor aeternus*, du 18 juillet 1870, elle comprend également quatre chapitres : la primauté de saint Pierre, la succession romaine de saint Pierre, la juridiction du Pape, le magistère doctrinal du Pape. Le Concile, d'accord avec Pie IX, tranche définitivement les controverses doctrinales soulevées, depuis des siècles, par le gallicanisme et le fébronianisme touchant les prérogatives suprêmes du Vicaire de Jésus-Christ. La juridiction spirituelle du Pape est plénière (et non pas partielle), ordinaire (et non pas déléguée), immédiate (et non pas médiante) sur tous les fidèles, sur tous les pasteurs, sur toutes les Eglises, sur le troupeau tout entier de Jésus-Christ. Le magistère doctrinal du Pape, lorsqu'il s'exprime par le moyen d'une définition *ex cathedra*, est préservé, grâce à l'assistance efficace de l'Esprit saint, de la possibilité même de l'erreur. C'est donc par leur autorité propre, et non pas en vertu du consentement ultérieur de l'Episcopat universel, que les définitions pontificales, rendues *ex cathedra*, doivent être reconnues pour infaillibles et irréformables.

Au milieu des apostasies du monde moderne, au milieu des disgrâces temporelles, c'était la proclamation la plus solennelle qui se fût jamais produite, c'était l'exaltation la plus grandiose du principe d'unité et d'autorité dans l'Eglise du Christ. Le 18 juillet 1870, pendant l'appel nominal des évêques, conviés à donner publiquement leur suffrage sur l'ensemble du texte, un formidable orage d'été secouait la basilique ; les éclairs et le tonnerre scandaient le dialogue protocolaire qui se poursuivait lentement et solennellement dans sa gravité imposante. Puis, quand vint l'heure de la promulgation dogmatique, l'orage avait cessé, le grand soleil d'Italie resplendissait dans Saint-Pierre, coloré par les verrières de la basilique, joignant le sourire radieux et la magnificence lumineuse du ciel lui-même au chant triomphal du *Te Deum*.

Les spectateurs de cette scène d'immortelle histoire eurent l'impression d'avoir assisté au spectacle du Sinai.

## FRANCE

### Contre l'oubli de la guerre

De la livre de M. Stéphane Lauzaune : Au secours du français enchaîné, nous délaçons ce chapitre.

Et, s'il ne faut pas s'abandonner à la mystique de la paix, il ne faut pas non plus se laisser aller à l'oubli de la guerre.

O mystère étrange ! Nous sommes de tous les peuples celui qui pousse le plus loin le culte des morts. Depuis dix ans, nous avons fait se lever sur la France une forêt de monuments funèbres pour commémorer le souvenir des héros tombés. Depuis dix ans, nos discours dominicaux sont des discours aux morts pour exalter leurs vertus. Et pourtant, nous détournons nos pensées du crime des vivants qui furent les auteurs de la terreur. Mieux encore : quand ceux-ci élèvent la voix pour décliner une responsabilité aussi certaine que la lumière du soleil, nous n'avons même plus un frisson d'indignation, ni un sursaut de colère...

Ah ! si Viviani avait entendu le discours de Tannenbergl... Il est impossible, quand surgit l'effroyable question de la responsabilité de la guerre — et nous voyons bien qu'elle va se dresser de plus en plus — il est impossible de ne pas évoquer son masque pâle où brûlait la lueur de deux yeux ardents et où résonnait le timbre d'une voix rauque.

Viviani était peut-être, de tous nos hommes de 1914, celui qui haïssait le plus la guerre. Il la haïssait non seulement par doctrine d'école, mais par tempérament personnel. Il la haïssait

d'esprit et d'âme. Quand il la sentit venir, il fit un effort surhumain pour l'écartier, il le fit instinctivement, autant pour se préserver lui-même de sa souillure que pour préserver son pays de son horreur.

Je l'entends encore me dire :

— Tout, j'ai tout tenté pour que nous ne glissions pas sur l'âpre chemin. Je me suis accroché désespérément à la moindre liane, je me suis ensanglanté les pieds au plus petit caillou : rien n'a fait. Et, le 3 août, dans mon cabinet du quai d'Orsay, où j'espérais encore contre tout espoir, j'ai vu entrer l'émissaire de violence et de mort...

Nous nous étions liés d'amitié au cours de traversées que nous avions faites ensemble sur l'Atlantique, pour aller aux États-Unis. Seuls, nous nous promenions pendant de longues heures sur le pont de la *Lorraine* ou de la *France*. Et, irrésistiblement, sa pensée le ramenait toujours à ces journées tragiques de 1914. Elles l'avaient marqué d'un sceau ineffaçable. Il se savait et il savait son Gouvernement pur de tout reproche. Mais il avait comme une prescience que les coupables n'avoueraient jamais, qu'ils tenteraient un jour de falsifier l'histoire et de surprendre la justice. Aussi, ne cessait-il de classer les documents, d'annoncer les preuves. Malade déjà, il avait tenté de surmonter son mal pour se pencher sur sa table de travail et il avait écrit sa *Réponse au Kaiser*, où, avec une sorte de ferveur brûlante, il avait accumulé toutes les preuves de l'innocence française. Ce fut son dernier acte.

Un jour, au cours d'une de nos déambulations solitaires sur la *Lorraine*, je lui avais demandé :

— Si du dossier de culpabilité de l'Allemagne, de ce dossier que vous portez en vous-même, vous aviez à extraire les deux ou trois pièces capitales, lesquelles choisiriez-vous ?

Il avait en un geste vague et, à flots précipités, avait énuméré les principaux documents accusateurs :

— Des pièces capitales, il y en a des tas. C'est dur de faire un choix. Les annotations marginales de la main même du Kaiser sur les rapports de ses ambassadeurs, telles que les révéla Kautsky, suffiraient devant n'importe quel tribunal à le faire condamner. La fameuse dépêche du malheureux Nicolas II, télégraphiant le 29 juillet à Guillaume : « *Il vaudrait mieux confier le problème austro-serbe au tribunal de La Haye : j'ai confiance en la sagesse et l'on amitié.* » dépêche qui, non seulement ne reçut jamais de réponse, mais fut même supprimée du Livre Blanc allemand de 1914, est, elle aussi, une preuve accablante...

Puis soudain, se décidant, il avait tranché :

— Cependant, pour ma part, les deux pièces capitales, qui ne permettraient jamais au Gouvernement allemand de nier sa volonté de guerre, sont deux pièces autrichiennes : ce sont les deux dépêches que, le 25 et le 27 juillet, l'ambassadeur d'Autriche à Berlin adressait à son ministre à Vienne pour le conjurer d'écartier les chances de paix... Oui, ces deux pièces-là sont écrasantes. Rappelez-vous-le si, plus tard, il pouvait jamais y avoir discussion...

Je ne le suis souvent rappelé et me suis reporté aux archives. La dépêche du 25 juillet (Livre Rouge autrichien, n° 32) est ainsi conçue :

« *On voit ici (à Berlin) dans tout retard apporté au commencement des opérations militaires un grand danger touchant l'ingérence des puissances. On nous conseille notamment d'agir immédiatement et de placer le monde devant un fait accompli. Je partage absolument cette manière de voir du ministère allemand des Affaires étrangères.* »

Et, quarante-huit heures plus tard, le 27 juillet, quand on annonçait une tentative de médiation anglaise, l'ambassadeur autrichien télégraphiait de Berlin à Vienne :

« *Le secrétaire d'Etat (von Jagow) m'a déclaré très nettement sous une forme strictement confidentielle, que prochainement des propositions de médiation de l'Angleterre seraient éventuellement portées par le Gouvernement allemand à la connaissance de Votre Excellence. Le Gouvernement allemand assure de la manière la plus formelle qu'il ne s'associera aucunement à ces propositions, qu'il se prononcera même catégoriquement contre leur prise en considération et qu'il ne les transmettrait que pour leur compte de la démarche anglaise.* »

Dans son livre de souvenirs, Viviani qualifie de capitales ces deux dépêches et il ajoute : « *Voilà donc les criminels saisis en plein jour. Il ne leur aura servi de rien de falsifier leurs écritures publiques en omettant ces graves dépêches. On comprend l'intérêt qu'ils avaient à les omettre. Mais quand on dit à l'Allemagne que son Gouvernement a excité l'Europe, arrêté la paix, interdit toute conversation et qu'elle est responsable de la guerre,*

si elle est de bonne foi, si seulement elle veut bien lire, que pourra-t-elle répondre ? »

On ne voit guère, en effet, ce qu'elle pourrait répondre. D'ailleurs, il y a peut-être mieux encore. Il y a le témoignage que des Allemands eux-mêmes ont rendu à la France. Il y a, par exemple, le témoignage de M. de Schoen, ambassadeur d'Allemagne à Paris en juillet 1914. M. de Schoen, qui vivait au milieu des Français, qui voyait chaque jour Viviani et les hauts fonctionnaires du quai d'Orsay, qui, naturellement, était renseigné par ses collaborateurs, qui avait l'expérience des hommes et des choses de France, nous rendit justice par ses dépêches à la Wilhelmstrasse.

Le 29 juillet, il télégraphiait : « *On est très éloigné à Paris de la mollesse. Le meilleur remède, selon M. Viviani, serait de procéder à l'action médiatrice la plus prompte, sous n'importe quelle forme. M. Viviani ne veut pas renoncer à l'espoir du maintien de la paix que l'on désire ici sincèrement.* »

Et, le 31 juillet, il envoyait la nouvelle dépêche que voici : « *L'opinion publique, grâce aux efforts du gouvernement, est aujourd'hui un peu moins émue. L'espoir du succès des négociations se ravive. Le soupçon que nous pouissions à la guerre se dissipe. L'opinion, pour le cas où on ne pourrait conserver la paix, est résignée et résolue.* »

Que peut-on souhaiter de plus net ? Et à quoi bon continuer ? Parlant à Essen, le 30 octobre 1927, le chancelier Marx, plus subtil que le maréchal-président, s'écriait :

— La question des responsabilités de la guerre ne sera pas résolue par des discours, mais par de patientes recherches scientifiques dans les archives du monde entier.

Et il prenait soin de spécifier que les recherches devraient porter « sur les voies et plans qui ont conduit en 1914 au funeste déclenchement de la guerre mondiale ».

Ainsi s'éclairait la déclaration un peu obscure que M. von Hoesch, ambassadeur du Reich à Paris, faisait un jour à des Français :

— Les responsables de la guerre ne sont pas seulement ceux qui approchèrent la torche mais ceux qui accumulèrent les barils de poudre.

La France, évidemment, accumulait les barils de poudre lorsqu'elle faisait alliance avec la Russie. Et l'Angleterre les accumulait quand elle inaugurerait l'entente cordiale. Et l'Italie les accumulait quand elle s'entendait avec la France et l'Angleterre en Méditerranée et en Afrique. Et la Serbie les accumulait quand elle battait l'armée turque, commandée par des officiers allemands. Tout ce qui résistait à l'Allemagne, tout ce qui contrecarrait l'Allemagne, tout ce qui organisait la défense contre l'Allemagne, accumulait les barils de poudre. Tout ce qui n'était pas vassal ou soumis avait sa part de responsabilité. Cela remonte à très loin. Cela remonte jusqu'au lendemain de la guerre de 1870. Gambetta lui-même quand, faisant allusion à l'Alsace-Lorraine, il disait : « *Pensons-y toujours, n'en parlons jamais, mettais de la poudre dans le baril. Gambetta doit être soumis à la recherche scientifique d'enquêteurs impartiaux. Que comptent à côté de cela les événements de 1914 ? L'attentat de Sarajevo, l'ultimatum à la Serbie ? Des incidents sans importance.* » L'annotation du Kaiser sur le rapport de son ambassadeur à Vienne, qui, le 30 juin, prétendait déconseiller toute mesure précipitée : « *Main tenant ou jamais !...* », cette annotation qui, devant n'importe quel tribunal, devrait suffire à faire condamner l'Allemagne, quelle signification a-t-elle ? C'est la torche qu'on approchait des barils. Et la torche n'est pas fautive. Ni la main qui saisissait la torche. Ne nous occupons ni de la torche, ni de la main. Les barils, voilà les vrais coupables. Occupons-nous seulement des barils. Pourquoi étaient-ils là ? Qui les avait mis ? Sans barils, il n'y aurait pas eu d'explosion. Donc, les barils sont criminels. En justice, les barils !...

Voilà à quelles conclusions fantastiques peut mener la savante perversion des faits, des idées et de l'histoire. « *A beau mentir qui remonte au loin* », pourrions-nous dire aujourd'hui. Si nous laissons faire, nous serons peut-être pris par le filet énorme de mensonges qu'on tend au-dessus de nos têtes et qu'on fait remonter jusqu'à un horizon lointain, dont on ne démêle plus les contours. Et nous serons enserrés par lui, étranglés par lui. Et, finalement, c'est nous qui serons responsables de la mort de nos morts...

L'homme pâle qui marchait à mes côtés sur la *Lorraine*, le sentait bien, quand son regard tourmenté se portait au-dessus de la mer sur les nuées noires plus fortes que le soleil dans sa course. Il avait comme la prescience que, si on le laissait libre dans sa marche, le Faux finirait par courir plus vite que la Vérité.